

LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI

LA TUQUE ROUYN

LE NOUVEL ONTARIO

20ième Année, No. 35

ADMINISTRATION : AMOS. P. Q.

Vendredi, 1er septembre, 1939

ECLATANT SUCCES DU FESTIVAL MUSICAL ET SPORTIF D'AMOS

De toutes les parties de l'Abitibi, des foules nombreuses sont accourues, dimanche, en notre ville, assister au superbe festival musical et sportif que musiciens et athlètes leur ont offert avec un brio qui ne le cédait en rien aux événements du même genre dans des centres plus populeux.

Au delà de 2,000 personnes se sont rendues dans l'après-midi, au Stade Municipal, acclamer les joueurs de baseball et de balle-molle en présence, assister à un intéressant concours de souque à la corde et voir nos jeunes gens et fillettes se disputer de nombreux trophées offerts aux vainqueurs dans des courses en bicyclette, courses à pied, sauts en hauteur et en longueur.

Les acclamations ont redoublé quand vers les trois heures, les 30 musiciens de la fanfare d'Amos ont fait leur entrée sur le terrain dans leur superbe tenue de parade, — tunique écarlate à boutons dorés et pantalon blanc, — en jouant une marche militaire entraînante.

Une légère ondée d'environ cinq minutes a forcé cette foule à se chercher des abris improvisés, mais le soleil est immédiatement revenu darder ses chauds rayons sur les vastes pelouses et assécher en un rien de temps la surface sablonneuse du champ de balle.

Le public a pu assister à deux parties de baseball très intéressantes. La première entre une équipe du Cric Lacorne et le porte-couleurs d'Amos Duverny Diamond Drilling et la seconde entre ces derniers et les "Invincibles", de La Sarre.

Amos l'a emporté par 7 à 2 dans la première partie, mais privé de sa batterie régulière, il a dû baisser pavillon devant les athlètes de La Sarre qui ont joué en réels champions, ne commettant aucune erreur et frappant en temps opportun. Score: 8 à 0.

Les batteries suivantes ont évolué: La Corne: Pontbriand, lanceur et Letendre, receveur; Amos: Dumouchel, lanceur et Reinhardt, receveur. La Sarre: Dugal, lanceur et St-Jean, receveur; Amos, Dumouchel et Lalonde, lanceurs et Bernatchez, receveur.

Au milieu de la seconde partie, sans bouger de leurs places, les spectateurs ont été les témoins enthousiastes du grand concours de Souque à la Corde qui eut lieu sur le terrain de balle même, d'abord entre un groupe d'hommes forts de La Sarre et un autre d'Amos. Présentant une équipe plus pesante et bien disciplinée, les représentants de la ville de l'ouest l'emportèrent sur les porte-couleurs d'Amos. Ensuite, l'équipe de Manneville sous la direction de M. A. Laterreur fut appelée à rencontrer les vainqueurs du premier tournoi.

Les hercules de La Sarre virent encore la victoire leur sourire aux applaudissements de la foule.

A l'issue du tournoi, M. Laterreur, au nom de son équipe de Manneville, lança un défi à tous les "tireurs au câble" de l'Abitibi, pour un enjeu intéressant.

Une vingtaine de concurrents prirent part à la course en bicyclette dans laquelle M. Gérard Lechasseur, de Ste-Georgette de Villemontel, se classa bon premier.

Les autres vainqueurs sont les suivants: Course à pied: M. Lionel Roch, Roger Archambault et Jean Guy Audet jeunes garçon en bas de 18 ans. Chez les fillettes, Mesdemoiselles Madeleine et Suzanne Perron remportèrent

le palme. M. Maxime Bourcier gagna le prix de saut en hauteur et M. L. Gagné celui de saut en longueur.

Un fait digne de remarque mérita d'être mentionné. Rien n'a langui dans la présentation au public de chacun des événements au programme. La première partie de baseball a commencé à 1.30 précise et la dernière balle était à peine attrapée dans le champ intérieur que l'équipe de La Sarre était déjà sur le terrain à se mettre en œuvre.

Entre le dernier concours de souque à la corde et les courses en bicyclette lieu la partie de balle-molle: Villemontel vs Amos Indépendant, qui se termina par le score de 12 à 4 en faveur d'Amos. Les batteries étaient composées de Grenier-Turgeon pour Villemontel et de Dumouchel-Mayrand pour Amos.

Un service de hauts parleurs installés par MM. W. Z. Tousignant, d'Amos, et C. S. Sparks, de Val d'Or, permettait à un annonceur de tenir le public au courant de tous les détails du programme.

FESTIVAL MUSICAL — CONCOURS DE FANFARES

Tel qu'annoncé le festival musical a débuté à 7.30 p. m. Dans l'intermission qui a suivi le festival sportif, la direction a trouvé le moyen d'ériger une estrade abondamment illuminée sur le terrain de baseball.

Sous la direction du professeur Dennis Metalski, la fanfare de Val d'Or a d'abord exécuté les morceaux suivants: O Canada, S. I. B. A., Colonel Fitch, Waves o Danube, W. M. B. et Albanian March. La fanfare d'Amos lui succéda sur l'estrade et se fit entendre dans Monogram, Queen City et The Great Divide, M. le Professeur Phil Laverne était à la direction.

En attendant de cette façon nos fanfares permettaient à un jury de trois juges de se former une opinion en vue d'attribuer une coupe décernée à celle dont l'exécution serait jugée supérieure.

La fanfare de Val d'Or compléta son programme avec: 10th Regiment, Independentia, Sabre Las Olas, Filtration, Blue Danube et Washington Post. Nos musiciens d'Amos rendirent enfin: Fort Gay, Progress, Success, Cavalier et The Envoy.

Pendant que les juges de ce concours musical délibéraient, M. Lucippe Hivon, gérant de la City Gas and Electric, à Amos et organisateur de ce double festival remit les coupes aux concurrents de l'après-midi qui s'étaient classés vainqueurs.

L'annonceur qui toute la soirée avait livré au public les noms des morceaux exécutés par nos fanfares, grâce aux hauts-parleurs installés sur le terrain donna certaines précisions sur le caractère du présent concours-festival et rendit un hommage spécial à la Brasserie Molson et à ses représentants dans l'Abitibi, MM. J.-P. Cossette d'Amos, Maurice Cossette, de Val d'Or et Jos. Pelletier, de Rouyn, disant que nos fanfares ont été largement encouragées tout l'été par la Brasserie Molson qui s'est assuré leurs services pour donner des Concerts Molson. Ensuite le même annonceur fit part au public de la décision des juges du concours.

C'est à la Fanfare de Val d'Or que revient le trophée qui leur sera remis

Suite de la page 4

Nouveau Maire



M. FRIDOLIN SIMARD, entrepreneur-général, ancien échevin du quartier No 3, a été élu maire d'Amos, par acclamation, le 28 août dernier, succédant au maire Brunet, démissionnaire.

La "Gazette du Nord" présente ses félicitations au premier magistrat de la ville d'Amos.

(Photo Morasse, Amos, vig. gracieusement fournie par "L'Action Catholique").

Notes sociales

Mlle Lucette Roy a subi une intervention chirurgicale pour l'appendicite, à l'Hôpital de notre ville, aux mains du Dr Edmond Bourgaud, et est présentement en voie de parfait rétablissement. Nous lui souhaitons une heureuse convalescence.

—Son Honneur le Maire Fridolin Simard, d'Amos, est en voyage d'affaires, à Québec et à Montréal.

—MM. Lucien Mercier, Roméo Lebel et W. Chamberland, de La Sarre, étaient de passage à Amos, dimanche dernier, à l'occasion du festival musical et sportif.

—Aussi de passage en notre ville à la même occasion, Mmes Gustave Garneau et J. Baillargeon, de Val d'Or.

—M. J.-E. Masse, de La Sarre, a passé quelques jours à Amos, pour affaires.

—M. L.-M. Dumulon, de Fontana Mines, aussi à Amos par affaires.

—M. et Mme Henri Drouin sont de retour à Amos et ont pris leurs appartements dans le nouvel immeuble Bigné.

—En visite chez M. le Docteur et Madame André Bigné en fin de semaine: M. et Mme J.-O. Germain, de Val d'Or, Mlle L. Barbault, de Ste-Geneviève de Batiscan, et M. A. Poirier, de Noranda.

—Sont allés à Val d'Or, mardi, Mesdames Alexandre St-Onge, A. Lagné et André Bigné, ainsi que Mesdemoiselles Rollande Lagné et Isabelle St-Onge. Elles ont rendu visite à Madame J.-O. Germain.

—Madame Ted Lawrence et son fils Francis, de Noranda, en visite chez M. et Madame Frank Der-va.

Heure dominicale

L'Heure dominicale de dimanche prochain, trois septembre, de cinq heures à six heures de l'après-midi, sera radiodiffusée de l'université d'Ottawa.

DES MILLIERS DE CITOYENS VISITERONT L'EXP. PROVINCIALE DE QUEBEC, CETTE SEMAINE

Depuis quelques semaines nombre de nos concitoyens de la Province de Québec se rendent aux Etats-Unis pour visiter les grandes expositions mondiales qui y sont tenues. New-York! Cleveland! Voilà entre autres des termes de voyages que la plupart recherchent de nos jours. C'est là assurément un des meilleurs moyens de passer une semaine de vacances agréables et instructives à la fois, car si on trouve à ces foires les divertissements les plus variés et les plus captivants, il n'en est pas moins donné aux visiteurs d'en retirer des notions précises sur tous les domaines.

Mais n'oublions pas que nous avons aussi à Québec une Exposition Provinciale qui possède pour nous une valeur plus éducative, car elle est plus adaptée à notre vie, à nos besoins, à nos conditions et à notre idéal. Il n'est pas de citoyen qui ne puisse y tirer avantage à la visiter, pour se rendre compte des progrès réalisés et des résultats obtenus par les expériences et les études de nos compatriotes.

Voici en quelques mots un aperçu de ce que sera cette exposition provinciale tenue du 1er au 9 septembre prochain.

D'abord, comme par les années passées, l'ouverture se fera le premier septembre au soir par une grande démonstration au Palais Central, salle des banquets. Dès le lendemain, commencera la vie bruyante et animée de notre foire. Chaque classe de la société aura sa journée spéciale de divertissements et d'études, les industriels, les commerçants, les citadins, comme les ouvriers, les agriculteurs et les enfants.

Si l'on tient compte de la façon plus originale et plus attrayante dont les exhibits seront présentés, et du bon goût mis par nos exposants à leurs étalages, l'aspect qu'offriront tous les palais et pavillons, sera tout à fait merveilleux. L'intérêt déjà fourni par ces décors splendides sera doublé ou fait que l'on aura une excellente occasion de se documenter dans toutes les branches de l'activité humaine, et sur des sujets que le manque de temps et les exigences de la vie empêchent d'approfondir. On y verra tout ce que notre région, notre province, notre pays tout entier même, peut produire

par ses ressources naturelles, par son agriculture et son industrie, par son génie artistique et sa science créatrice.

Le Palais de l'Industrie et du Commerce sera rempli des récentes inventions, des dernières nouveautés et même des produits qui ont toujours obtenu la confiance populaire, grâce à leurs loyaux et fidèles services. En un mot, il sera l'étalage du progrès réalisé à date, exposé dans les plus somptueux et les plus fascinants décors.

Un soin tout particulier a été porté au palais de l'Agriculture afin d'en faire l'exposition la plus parfaite de nos produits agricoles, des innovations apportées à la culture de la terre et à l'élevage des animaux domestiques. Il donnera une synthèse des résultats obtenus par une quantité de techniciens qui n'ont d'autre but que le progrès agricole. A cet endroit seront tenus et jugés tous les concours entre les diverses classes d'animaux; et on pourra voir le fameux musée d'antiquité inauguré l'an dernier.

Le Palais Central constituera lui aussi une belle attraction avec ses superbes photographies provenant d'un concours populaire organisé sous les auspices du Comité de l'Education et des Arts, avec ses films instructifs destinés aux amateurs de théâtre. A l'extrémité est de ce bâtiment le ministère de la colonisation aura comme exhibits d'excellents produits tels que céréales, etc., les travaux domestiques confectionnés par les mains habiles des compagnes de défricheurs et un film sur la vie des colons.

Le Ministère provincial de l'Agriculture présentera cette année à l'exposition l'un des plus beaux kiosques qu'on puisse voir. Cet exhibit sera installé dans le Pavillon des Arts domestiques et comprendra plusieurs étalages. Au rez-de-chaussée, il y aura d'abord une ferme miniature, une ferme idéale. Elle illustrera un système de rotation, les principales récoltes produites sur cette ferme et les quantités disponibles pour les troupeaux attachés à l'exploitation. Quant au service de la grande culture, il s'est réservé le soin d'exposer les principales

Suite à la cinquième page

Dernière Heure

La guerre en Europe n'est plus qu'une question d'heures. Alors que de bonne heure ce matin on commençait à se battre sur la frontière entre l'Allemagne et la Pologne, Hitler a lancé une proclamation à l'armée allemande, disant: "Il ne reste plus qu'à rencontrer la force par la force". Quelques minutes plus tard Albert Foerster proclamait l'annexion de la ville libre de Dantzig au Reich. Le port polonais de Gdynia (voisin de Dantzig) est bloqué par les Allemands et à Berlin Hitler a fermé d'urgence les écoles allemandes. Aux dernières nouvelles, on annonçait que quatre villes polonaises avaient été bombardées par les Allemands et que les chars d'assaut marchaient vers les frontières polonaises. On se demande maintenant ce que feront la France et l'Angleterre devant le geste d'Hitler.

La Coopérative Fédérée de Québec

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE

Un virement vers la hausse s'est opéré subitement sur notre marché au beurre au cours de cette dernière semaine.

L'aggravation de la situation européenne fut le principal facteur qui contribua à une vive reprise d'activité de la part de certains entreposeurs domestiques et à la suite d'une restriction d'offres, une plus grande fermeté fut enregistrée dans les prix.

Bien que l'on rapporte une amélioration de prix pour les beurres néo-zélandais et australiens, le marché anglais demeure encore indifférent aux offres de beurres canadiens et en y ajoutant que, depuis quelques jours, l'irrégularité des cours de l'argent anglais (Livre Sterling) nous est défavorable, les transactions pour fins d'exportation sont actuellement plutôt difficiles à effectuer.

Si l'on tient compte du sentiment d'hésitation presque général qui existait particulièrement durant la semaine précédente, il semble évident qu'à moins d'un conflit européen ou la maintenance d'importantes armées en devoir durant une assez longue période qui pourrait obliger certaines nations en cause à se tourner vers le Canada pour se ravitailler, la situation de notre marché accuserait peu de changement et c'est ce qui explique qu'au niveau actuel des prix, la demande est modérée car les principaux opérateurs, étant encore dans l'incertitude, préfèrent attendre de nouveaux développements avant de transiger plus librement ou sur une plus haute échelle.

Au cours de l'avant-midi, le 28 août courant, le No 1 pasteurisé au gros était coté de 21 5-8c à 21 8-4c la livre.

FROMAGE

Les prix du fromage ont peu varié. Cependant, comme pour le marché au beurre, avec la situation européenne actuelle, il serait assez difficile d'établir une opinion future des cours.

VOLAILLES VIVANTES (Poules)

Une diminution d'arrivages et une légère amélioration dans la demande aideront à maintenir les prix un peu plus stables.

(Poulets)

Avec une demande encore limitée et un écoulement plutôt lent, nous avons à rapporter un marché tranquille et une autre baisse de prix sur certaines catégories.

TRES IMPORTANT

A partir de cette semaine, les catégories de "Poulets à Rôtir" seront réparties de la manière suivante :

- A - 5 1/2 lbs et plus.
B - 4 1/2 lbs jusqu'à 5 1/2 lbs.
C - 3 1/2 lbs jusqu'à 4 1/2 lbs.
D - 2 1/2 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs.

OEUFS

Montréal et Québec

A la suite d'arrivages ne suffisant que pour répondre à la demande immédiate, ce marché s'est continué assez ferme pour la première moitié de cette dernière semaine, mais vers la fermeture, avec l'anticipation d'une augmentation d'arrivages sous peu, l'offre était plus considérable et les prix de tendance à fléchir.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec

Légers arrivages et prix fermes.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec

La tranquillité s'est accentuée et les prix ont fléchi davantage.

PRIX DE REMISE de la Coopérative Fédérée de Québec SUCCURSALE DE QUEBEC

Semaine finissant le 26 août 1939 OEUFS

- A - (Gros) 30c
A - (Moyens) 27c
B - 20c
C - 16c

VEAUX ABATTUS

- Bons 10 1/2c
Moyens 9 1/2c
Communs 8 1/2c

POULES ABATTUES

- A-5 lbs et plus 18c
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c
B-5 lbs et plus 16c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs 15c
C-5 lbs et plus 14c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs 13c

POULETS ABATTUS

- B-4 lbs et plus 20c
B-3 lbs jusqu'à 4 lbs 19c
C-4 lbs et plus 17c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs 16c
C-2 lbs jusqu'à 3 lbs 15c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS

Prix Nets

- A-Bacon de choix 140 lbs à 170 lbs 10c Plus prime \$1.00
B-Bacon, 130 lbs à 170 lbs 10c
Bouchers, 120 à 170 lbs 9 3-4c
Légers, 100 à 120 lbs 9c
Lourds, 170 à 200 lbs 9c

PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abattage)

- Bacon, prix net 11.20c

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC 130, rue St-Paul-Est, Montréal.

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 26 août 1939 POULES VIVANTES

- A-5 lbs et plus 17c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs 15c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs 14c
COQS 13c

POULETS VIVANTS A GRILLER (Gris)

- A-2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs Bonne qualité 16c
B-2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs Qualité moyenne 14c
C-2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs Qualité inférieure aux catégories "A" et "B" 13c

POULETS VIVANTS A GRILLER (Blancs)

- A-2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs Bonne qualité 16c
B-2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs Qualité moyenne 14c
C-2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs Qualité inférieure aux catégories "A" et "B" 13c

POULETS VIVANTS A ROTIR (Gris)

- A-5 lbs et plus 18c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs 15c
D-2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs 13c

POULETS VIVANTS A ROTIR (Rouges)

- A-5 lbs et plus 16c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs 14c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs 12c
D-2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs 11c

N.B.—Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFS

- A—(Gros) 30c
A—(Moyens) 28c
B— 20c
C— 16c

MERES DINDES (VIEILLES) VIVANTES

- A— 17c
B— 16c

COQS D'INDE VIVANTS

- A— 14c
B— 12c
C— 15c

JEUNES CANARDS VIVANTS

- A— 19c
B— 17c
C— 15c

VIEUX CANARDS VIVANTS

- A— 18c
B— 16c
C— 14c

OIES VIVANTES

- A— 14c
B— 12c
C— 11c

LAPINS VIVANTS

- 5 lbs et plus, La livre 8c

PIGEONS VIVANTS

- Le Couple 20c

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)

- Bons 10 3-4c
Moyens 10c
Communs 8 1-2c
Très Communs 7 1-2c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

Prix de remise pour

BEURRE et FROMAGE

Montréal et succursale de Québec BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 21 août 1939 Inclusive

- No 1 pasteurisé 20 15-16c
No 1 non pasteurisé 20 7-16c
No 2 19 15-16c

FROMAGE

(Blanc) Semaine finissant le 22 août 1939 Inclusive

- No 1 10 1-4c
No 2 9 1-4c

(Coloré)

- No 1 10 3-8c
No 2 9 3-8c

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 28 août, 1939, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Bacons — (180-230 lbs). Prix de base — Nourris et abrégués — On offre 8c. Prix non établis.

Selects — (190-230 lbs). Prime, par tête, de \$1.00.

Bouchers — (160-240 lbs). Coupe, par tête de \$1.25.

Légers — (moins de 160 lbs). pe, par tête \$1.00 et \$1.25.

Pesants — (240-270 lbs) Coupe, par tête de \$2.50.

Extra pesants. (Plus de 270 lbs). Coupes de \$1.50 et \$2.00 du 100 livres.

Truies: Prix non établis. Porcs classés abattus. On offre 10.00. Prix non établis.

VEAUX DE LAIT

- Choix 8.00-8.50
Bon 7.50-8.00
Moyen 6.50-7.00
Commun 4.50-5.00
Au seau 4.00-4.50

VEAUX DE CHAMPS

- Bon 3.75-4.00
Commun 3.00-3.50

BOUVILLONS

- Choix 6.25-6.50
Bon 6.00-6.25
Moyen 5.00-5.75
Commun 4.00-4.50
Com. Léger 3.50-4.00

Qualité - Saveur THE "SALADA"

Table listing prices for AGNEAUX, TAUREAUX, MOUTONS, TAURES, and VACHES. Includes a small advertisement for Marion & Marion inventions.



3 fois par jour... 7 jours par semaine... qui peut trouver plaisir à préparer les menus? - LA FEMME QUI SAIT TIRER PARTI DU POISSON



POISSON A LA CREME. Recouvrir le poisson d'eau, porter au point d'ébullition et laisser mijoter quelques minutes jusqu'à cuisson complète. Cuiser sur le dessus du poêle ou dans le four. Egoutter le poisson, le déposer sur un plat chaud et le parsemer de petits morceaux de beurre. Remettre au four pour chauffer. Ajouter une 1/2 tasse de crème ou de lait non écramé et réchauffé, juste avant de servir. Ne pas laisser séjourner trop longtemps car la crème pourrait cailler. Garnir de persil.

Bien a trouvé la solution du problème quotidien... car le POISSON est un aliment sain et savoureux. Vous avez le choix de plus de 60 sortes comestibles de poissons, de mollusques et de crustacés canadiens, frais, gelés, fumés, séchés, en conserve ou marinés. Il ne faudrait pas oublier non plus que le POISSON est nourrissant et si facile à préparer! Servez-en souvent à la famille.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA.

LE POISSON au menu du jour. Mesdames! DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE. Ministère des Pêcheries, Ottawa. Veuillez m'envoyer votre brochure de 57 pages intitulée "100 Délicieuses Recettes de Poisson".

Form for requesting a brochure: Nom, Adresse, CW-14F

LA GAZETTE DU NORD

Vendredi, 1er septembre, 1939

Page 3

RESOLUTIONS ADOPTÉES AU CONGRÈS DES CH. DE COMMERCE CADETTES DE L'ABITIBI A VAL D'OR

La semaine dernière nous annoncions l'élection des officiers de cette fédération et donnions un compte rendu sommaire du congrès lui-même.

Lors de cette réunion de nos jeunes Chambre de commerce on a adopté plusieurs résolutions d'une grande importance pour le bien-être et le progrès de notre région, résolutions qui seront soumises au congrès de toutes les Chambres de Commerce cadettes en octobre, à Shervrooke.

Par la voix de M. Bernard Archambault la Chambre de Val d'Or présente les résolutions suivantes :

LOGEMENT

ATTENDU qu'il existe une loi fédérale au sujet du logement sanctionnée le 1er juillet 1938, sous le nom de Loi nationale sur le logement, ayant pour objet d'aider à la construction de maisons;

ATTENDU que certaines villes et villages miniers, particulièrement en Abitibi, souffrent d'une rareté de logements;

ATTENDU qu'en ces mêmes villes ou villages un grand nombre de taudis sont habités et que les maisons offrant les conditions hygiéniques requises sont louées à des prix inabornables par la classe moyenne;

ATTENDU que les Chambres de Commerce cadette du Nord ouest de Québec remarquent que la Loi nationale sur le Logement rend de grands services dans certaines parties du Canada, notamment en Ontario et n'a pas encore été mise à l'essai dans cette partie du Canada;

Il est donc résolu à l'unanimité de la fédération des C. de Commerces cadettes du N. O. de Québec, qu'une demande pressante soit faite aux autorités fédérales afin que la Loi du logement soit mise en application dans le district.

ACCIDENTS

ATTENDU que dans le N. O. de Québec il y a un grand nombre de personnes employées dans les mines, opérations forestières, construction de routes, ponts, barrages, etc.;

ATTENDU que lorsque ces personnes ont un accident à leur travail elles doivent transiger avec le Bureau de compensation de Montréal ou Québec.

ATTENDU que la distance qui sépare le S. O. de Québec Montréal et Québec, occasionne une perte de temps préjudiciable à l'accidenté, des dépenses nombreuses, du mécontentement et bien d'autres inconvénients;

Il est donc résolu à l'unanimité du Congrès des Chambres de Commerce cadette du N. O. de Québec que demande soit faite à Québec pour que dans le plus court délai possible un bureau soit établi dans le district afin de rendre justice d'une manière plus expéditive et moins onéreuse aux accidentés.

NOUVELLE ROUTE

ATTENDU que la nouvelle route reliant le district minier aux centres de Montréal et Québec via Mont-Laurier sera bientôt ouverte à la circulation.

ATTENDU que le tracé définitif de cette route est parfaitement établi;

ATTENDU que les communications de notre région avec Montréal, Québec et les centres environnants sont actuellement difficiles, longues et dispendieuses;

Il est de l'intérêt général de toute la région du N. O. de Québec que demande et instance soit faites auprès de la

Commission des Utilités Publiques pour que la franchise d'une ligne téléphonique directe soit accordée dans le plus bref délai possible afin que nous puissions jouir au plus tôt d'un service meilleur et moins onéreux.

L'ECONOMIQUE

ATTENDU qu'un recensement économique fait par chaque Chambre dans sa localité, permettrait à la Fédération de mieux orienter la barque;

ATTENDU qu'actuellement certaines chambres poursuivent ou ont poursuivi un tel travail;

Il est résolu que demande soit faite à la Fédération des C. de C. cadettes de Québec de donner les directives regardant ce travail à chaque Chambre de la province faisant partie de la Fédération et de préparer un questionnaire couvrant tout le travail.

(M. A. Guilbault, rédacteur de cette résolution, expliqua que ce recensement avait pour but de déterminer l'expansion économique des Canadiens-français, anglais, etc., et de pousser ensuite avec plus de méthode le travail de propagande).

ROUYN

M. Albert Meunier, de Rouyn, présente les résolutions suivantes :

DRAPEAU NATIONALE

CONSIDERANT qu'il est du devoir de chaque citoyen de travailler de façon à assurer l'unité absolue du peuple canadien au point de vue pensée et action;

CONSIDERANT que tous les Canadiens anglais et français doivent être unis pour conserver nos libertés nationales;

CONSIDERANT que le seul véritable point de ralliement qui porte les coeurs à se grouper pour un même idéal est la hampe d'un drapeau;

CONSIDERANT que la République d'Haiti a son drapeau de même que toutes les autres parties de l'Empire et seul le Canada est sans drapeau malgré les prérogatives au point de vue constitutionnel;

En conséquence les Chambres de commerce demandant aux associations de la province de Québec et à celles de tout le pays d'accepter et de suggérer à nos députés ce drapeau modèle.

(Ce drapeau sur fond bleu, blanc, rouge, porte l'Union Jack, la feuille d'érable et la Fleur de Lys).

WAGON POSTAL

CONSIDERANT que les compagnies de chemin de fer sont intimement liées au progrès d'une ville, d'une région, d'un pays;

CONSIDERANT que les hommes d'affaires progressifs exigent des Compagnies de chemin de fer tous les services que ceux-ci peuvent donner, pour favoriser l'expansion du commerce, de l'industrie et le développement de leur ville;

CONSIDERANT qu'un wagon postal pour notre région faciliterait considérablement la livraison de la maille destinée aux différents postes de notre région;

CONSIDERANT que ce service donné dans d'autres centres se traduit par une économie de temps et donc d'argent appréciable;

Suite à la page 6

Mariage Bissonnette-Massicotte

Mardi dernier, M. Anatole Bissonnette, employé à la Régie des Liqueurs, à Amos, conduisait à l'autel, Mademoiselle Simonne Massicotte, d'Amos.

M. Ferdinand Bissonnette servait de témoin à son fils et M. A. Massicotte accompagnait sa fille.

Un magnifique programme musical fut rendu par le Choeur des Enfants de Marie d'Amos et la Fanfare locale dont M. Anatole Bissonnette fait partie, rehaussait de sa présence l'éclat de la cérémonie.

Naissance

M. et Madame Paul Huard, de Béarn, annoncent la naissance d'un fils, baptisé le 28 août, à Béarn, sous les noms de Joseph, Edmond, Bruno, Parrain et marraine: M. Edmond Carrière, industriel bien connu, d'Amos, et Mlle L. Bolduc, garde-malade de la colonie de Béarn. Porteuse de l'enfant: Garde Pelletier.

Jubilé d'argent

A Landrienne, le 18 août courant, un groupe de parents et amis se réunissaient chez M. et Mme Josaphat Marchand, pour fêter leur 25ème anniversaire de mariage.

De nombreux cadeaux ainsi qu'une magnifique bourse furent offerts aux jubilaires.

Une éloquente adresse fut lue par leur fille, Marguerite.

Aux heureux Jubilaires, nos meilleurs voeux de bonheur.

(Communiqué)

Senneterre

Mlles Laurette Lamarche, Madeleine Duval, Rita Moreau, Hélène Aubert, Marie-Berthe Saintonge, élèves du pensionnat de Senneterre, dirigé par les Soeurs des Sacrés-Coeurs, ont subi, en juin dernier, devant le Bureau Central, un examen sur toutes les matières du programme des Ecoles Normales de la province et ont obtenu le diplôme complémentaire avec la note "distinction".

Deuil à M. et Mme Georges Duchemin

Notre concitoyen, M. Georges Duchemin, agent des Terres, vient d'être cruellement éprouvé par le décès de son père, M. Onésime Duchemin, survenu à l'Hôpital de Grand'Mère, à l'âge de 72 ans.

Feu M. Duchemin, ancien employé du C. N. R., a toujours habité St-Georges de Champlain, où il était à sa retraite depuis plusieurs années. En outre de son fils, il laisse sa femme, née Antoinette Desaulniers, de St-Georges; deux filles, Mlles Gertrude Duchemin, garde-malade à La Corne, Monique Duchemin, de St-Georges, et trois autres fils, MM. Saul, de Ste-Julienne; Gérard, de St-Georges; et Léon Duchemin, de St-Tite.

En service funèbre fut chanté à St-Georges de Champlain, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, et l'inhumation eut lieu le même jour, à St-Tite de Champlain.

A M. Georges Duchemin et à sa famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

EXPOSITION A AMOS DU CERCLE DES FERMIERES ET DE LA SOCIETE D'AGRICULTURE

L'Exposition conjointe de la Société d'Agriculture de l'Abitibi-Est et du Cercle des Fermières d'Amos a eu lieu, la semaine dernière, dans notre ville.

Artistement décorée, la Salle Paroissiale s'est remplie d'exhibits de haute valeur, comprenant: fleurs de nos jardins, céréales, produits maraichers, graminées, fruits nature et en conserve, travaux domestiques, etc.

Autour du Marché municipal, on pouvait voir une grande variété de bétail et d'animaux de race.

Dans l'après-midi, Mademoiselle Thérèse Matte, conférencière, de Québec, attachée à la Société des Arts Domestiques du Ministère de l'Agriculture Provincial, donna une intéressante causerie sur les travaux manuels domestiques. Elle réussit à capter l'attention soutenue d'un nombreux auditoire qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

Parmi les techniciens du ministère de l'Agriculture agissant comme juges des exhibits, on remarquait MM. J.-R. Gauthier, de Kamik, agronome régional; M. L.-J.

St-Yves, agronome, de Dupuy; R. Larose, agronome, de Duparquet; D. Limoges, agronome, de La Sarre; Armand Roy, agronome, de Barraute; Lucien Ruelland, agronome, de Taschereau; Antoine Brulotte et France Brien, agronomes d'Amos.

Invité à agir comme maître de cérémonies, M. France Brien, b.s.a., aviseur technique de la Société d'Agriculture et directeur des Cercles de Fermières de l'Abitibi, présenta plusieurs orateurs, dont MM. J.-R. Gauthier, Lucien Ruelland et Samuel Audet, ce dernier, président de l'U. C. C.

De nombreuses personnes se sont rendues admirer les superbes exhibits de ce grand déploiement. Parmi les visiteurs les plus intéressés, on remarquait l'Hon. Hector Authier, ancien ministre de la Colonisation.

Dans une prochaine édition, nous donnerons la liste des exposants dont les produits ont été primés. Cette liste subit présentement une révision méticuleuse au Bureau de l'Agriculture dont les officiers veulent éviter toute erreur possible.

ELECTIONS MUNICIPALES A AMOS

Les contribuables de notre ville n'ont plus la perspective de se rendre aux urnes le 11 septembre prochain pour s'élire de nouveaux édiles. En effet, lors de l'appel nominal fixé à lundi dernier, le 28 août, tous les candidats ont été élus par acclamation.

Ce sont: à la mairie: M. Fridolin Simard, ancien échevin du quartier No 3, entrepreneur général; quartier No 1: M. Wilfrid Gauthier, commis-marchand, échevin sortant; quartier No 2: M. J.-P. Martel, ingénieur-forestier du Ministère des Terres et Forêts, remplaçant M. Edmond Carrière, qui n'a pas brigué les suffrages; quartier No 3:

M. Wilfrid Branchaud, maître-barbier, remplaçant M. Simard, élu à la mairie.

Les nouveaux élus ont reçu séance tenante les félicitations d'un fort contingent de supporteurs qui s'étaient rendus à l'Hôtel de Ville, à cette occasion.

Les échevins élus l'an dernier l'ont toujours été par acclamation eux aussi pour un terme qui expirera l'an prochain. Ce sont: MM. Conrad Paquette, voyageur de commerce, quartier No 1; P.-X. Cosselte, marchand, quartier No 2; Edouard Paré, entrepreneur en construction, quartier No 3.

LE TENNIS A AMOS

Nos joueurs de tennis ont été très actifs durant cette belle saison qui doucement s'en va.

Jeu d'agilité, d'adresse et d'endurance, le tennis est sans contredit l'un des meilleurs amusements auquel on puisse se livrer.

Pour oublier les traces du jour et les fatigues du bureau, est-il quelque chose de préférable à... une bonne partie de tennis bien disputée?...

Nous avons vu la légère balle blanche se promener sans se lasser d'un bout à l'autre du terrain. Souvent, elle a dû s'arrêter sur le filet... Château! Simples maladresses ou distractions qui se répètent hélas, trop souvent!

En regardant jouer, nous avons fait les constatations suivantes: Massicotte fait de beaux efforts!...

Achille a connu les horreurs de... la défaite!...

Dan, améliore son lancer et... son caractère!...

Boisvert lance de fameux boulets mais ne frappe pas toujours la cible!...

Madeleine a une belle motion! Jeanfavre en gagne... en vieillissant!...

Bruneau a un vilain couteau!...

Trudelle a perdu plus d'un point mais a su conserver son embonpoint!...

Le sexe fort a su démontrer sa supériorité sur le faible... Quand il a perdu, ce n'était que par gentillesse!...

Dans la finale des hommes, M. Boisvert a fait une belle lutte au champion de l'an dernier, mais il a dû baisser pavillon et M. Jeanfavre a remporté les honneurs.

Dans la finale des dames et demoiselles, la lutte fut encore plus serrée. Notre championne de l'an dernier, mademoiselle Marguerite Boisvert, a dû faire tout ce qui lui était possible pour éviter la défaite. Elle et sa concurrente, madame Duval, ont droit à nos plus chaleureuses félicitations.

Voici les détails du récent tournoi à partir de la troisième ronde:

Suite à la cinquième page

LA CONTRIBUTION DES AGRICULTEURS ET DES ELEVEURS A L'EXPOSITION DE QUEBEC

On songe rarement, dans le grand public, à l'importance des manifestations agricoles dans une grande exposition comme celle de Québec et on ne pense pas non plus à la valeur économique d'une telle participation de toute une classe de la population, celle des agriculteurs, à l'exposition de tout ce que notre province comporte de beau, d'intéressant et d'instructif.

Dans d'autres chroniques nous avons attiré l'attention des canadiens français sur la valeur économique des exhibits commerciaux et industriels et il importe, croyons-nous de faire aujourd'hui, l'exposé de ce que peut rapporter l'agriculture à l'exposition provinciale de Québec et, par suite naturelle, à la population de notre ville qui supporte les frais généraux de cette vaste entreprise nationale.

C'est dans le domaine agricole que se fait le plus fort déplacement d'argent, comme on s'en rendra compte en lisant la suite de cet article, et disons tout de suite que les québécois doivent de la gratitude aux cultivateurs et aux éleveurs de la province de Québec pour leur indéfectible loyauté à l'exposition provinciale qui les accueille chaque année avec de plus en plus d'empressement. Ce tribut d'hommages payé, disons maintenant en quoi consiste cette participation agricole et nous terminerons par un énoncé succinct des frais occasionnés et dont le montant profite à toute la population en général et à ses industries.

C'est par milliers de dollars que se solde la dépense que les cultivateurs doivent faire chaque année pour venir à l'exposition provinciale exposer leurs produits et faire parader leurs animaux sous les yeux scrutateurs des juges. Il leur faut assumer les frais du transport, de nourriture, de surveillance, etc., et quand ils retournent chez eux, après l'exposition, ils rapportent des prix mais ils en laissent une bonne partie dans les goussets de notre population urbaine, pour les produits que cette dernière leur a vendus et pour les services qu'on a demandés durant les huit jours que dure cette parade de tout ce que notre province produit de plus beau et de meilleur.

Rappelons, d'abord, que l'Exposition paie chaque année, en prix la somme de \$16,000, et plus, et c'est la contribution de la ville de Québec au progrès économique de ceux qui participent à l'exposition provinciale. Les cultivateurs retirent une bonne partie de ce montant et s'est justice car ils constituent la classe la plus nombreuse.

Donnons quelques statistiques pour prouver cet avancé, l'an dernier 1938

jeunes cultivateurs ont participé aux concours spéciaux organisés en leur honneur. Ils ont exposé 34 bovins de race ayrshire, 6 génisses canadiennes, 10 bovins Holsteins, et 5 Shorthorn. Il y a eu une légère diminution sur l'année précédente, mais cela est dû au fait que le fédéral impose chaque année des restrictions de plus en plus sévères pour protéger les animaux sains de ceux qui sont malades. Ces restrictions visent surtout l'avortement épi-zootique et c'est ce qui a causé cette diminution dans le nombre d'animaux exposés par les clubs de jeunes éleveurs. Dans cette section, le gouvernement fédéral donne un octroi spécial dans le but d'encourager le travail des clubs dans leurs districts, donner une plus grande valeur éducative aux expositions, former de meilleurs cultivateurs-éleveurs et stimuler l'intérêt des jeunes aux expositions et, par là, intéresser un plus grand nombre de cultivateurs. Les prix dans cette division se montent à \$400, dans trois classes.

L'an dernier, les cultivateurs ont exposé 259 chevaux à l'exposition provinciale et 175 dans la régionale, 371 bovins dans la première et 234 dans la seconde, 164 moutons dans la provinciale et 94 dans l'autre et 85 porcs dans la première et 87 dans la seconde. C'est une participation importante et on conçoit facilement ce que coûtent les frais d'une telle participation, ce qui prouve les avantages d'une exposition comme celle de Québec.

Voyons maintenant le nombre des exposants et des exhibits au cours de l'exposition 1939, pour nous en rendre compte davantage de la valeur de la participation agricole à l'exposition provinciale de Québec:

Fruits	17	150
Fleurs et plantes	23	174
Pommes de terre	26	46
Miel	13	35
Produits de l'étable	13	45
Légumes	28	608
Conserves	23	121
Cercles des fermières	75	650
Industrie féminine	187	900
Concours hippique	28	40
Aviculture	66	542
	400	3306

Voilà donc 499 cultivateurs qui ont exposé 3,306 exhibits différents et qui ont remporté des prix dans la proportion de la qualité des sujets et des objets exposés. Pensons à tout ce qu'a coûté cette participation et nous aurons une juste idée de la valeur économique de la venue des cultivateurs à l'exposition.

GALLICHAN

MARIAGE

Le 26 juillet, M. le curé Mailhot bénissait le mariage de M. Désiré Belisle, d'Hébertcourt, fils de M. Arsène Belisle, et Mlle Edith Tanguay, fille de M. Cléophas Tanguay.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

BAPTEMES

M. et Mme Paul-A. Gagnon (Germaine Bordeleau) sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Fabioladense. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Lesage, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Glorian Bordeleau.

—A M. et Mme Alphonse Jacques (Ida Parent), une fille, Marie-Jeanne-Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Hébert.

—A M. et Mme Henri Royer (Jeanne Proulx), un fils, Maurice-Gaétan. Parrain et marraine, M. et Mme J. Bilodeau.

—A M. et Mme Elzéar St-Laurent (Rolande Couturier), une fille, Marie-Lousette-Lucille. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Morin.

—A M. et Mme Edouard Gilbert (Marie-Jeanne Roy), un fils, Roger-Nazaire. Parrain et marraine, M. et Mme Nazaire Gilbert.

SEPULTURE

Le 6 août, a été inhumé le corps de Yvon Corbin, enfant de M. et Mme Lester Corbin, d'Hébertcourt.

TRIBUNE LIBRE

Route Mont-Laurier-Senneterre

Senneterre, le 28 août 1939.

Monsieur, Il y a quelques années, notre gouvernement entreprit la construction de la route Senneterre-Mont-Laurier; celle-ci sera probablement inaugurée à l'automne.

Mais, depuis quelques semaines, je suis fort surpris de voir dans les journaux (qui doivent respecter) qu'il s'agit, non plus de route Senneterre-Mont-Laurier, mais de route Mont-Laurier-Val-d'Or-Rouyn, et même Montréal-Amos.

Veillez donc, Monsieur le Directeur, me permettre une petite mise à la page.

Longtemps avant l'existence de VAL D'OR, les travaux de construction de la Route Mont-Laurier-Senneterre étaient commencés aux deux extrémités: à Mont-Laurier et à Senneterre. Il faut admettre cependant que notre gouvernement fait continuer la route de la Louvre Gold Mine jusqu'à la Fleming pour relier la route Val d'Or-Senneterre, passant par la mine Perron. Ainsi seulement, à cause de son développement, Val d'Or aura un embranchement sur la route Mont-Laurier-Senneterre.

La nouvelle route commence donc à Mont-Laurier et se termine à la gare du C. N. R., au centre du village Senneterre. Pour se rendre de Montréal à Amos, il faudra passer par Mont-Laurier et se rendre jusqu'à la dixième (10ème) avenue du village Senneterre, et là tourner à gauche sur la route 45 qui est la route régionale conduisant vers l'ouest.

Veillez donc, "Messieurs les beaux esprits", laisser les choses dans l'ordre, et dire Val d'Or quand c'est Val d'Or, Amos quand c'est Amos, et Senneterre-Mont-Laurier quand c'est Senneterre-Mont-Laurier.

Vous remerciant de votre généreuse hospitalité, je vous prie de me croire, Monsieur le Directeur,

Votre tout dévoué,

LOUIS-M. FORTIN,
C. P. 43, Senneterre.

ON DOIT PORTER ATTENTION AUX AGNEAUX DESTINES AU MARCHÉ CANADIEN

Il y a environ deux mois et demi, nous avons parlé dans cette page de commerce des agneaux. Nous y revenons encore aujourd'hui pour attirer l'attention des éleveurs sur la nécessité de bien finir les agneaux destinés au marché dans notre province. Un communiqué d'Ottawa nous apprend que la visite de Leurs Majestés le Roi et la Reine, au mois de mai et juin derniers, a eu un effet salutaire sur la consommation de l'agneau pendant ces deux mois. On cite le cas des 35 agneaux pesant en moyenne 70 livres et provenant d'un croisement de Shropshire et d'Orford qui furent achetés dans le district d'Innisfail, Alberta, pour être servis sur le train royal. On rapporte aussi que partout au Canada les agneaux de choix furent très recherchés et que l'offre n'était pas aussi forte que la demande, à venir jusqu'à la fin de juillet. C'est sans doute pour cette

raison que les prix se sont maintenus fermes cette année jusqu'à ce mois. Au cours du mois d'avril et au commencement de mai, ils étaient sensiblement plus élevés que pour la période correspondante de l'an dernier. Ceci dépend aussi de ce que cette année, les agneaux en général ont été prêts pour le marché environ un mois plus tard que l'an dernier. C'est ce qui a créé une certaine rareté au début de la saison et a contribué en même temps à stabiliser les prix à un niveau aussi avantageux.

Mais, depuis quelques semaines, en dépit d'arrivages normaux, la demande s'est ralentie considérablement et les prix, qui étaient de 81/2c pendant les deux premières semaines d'août, ont baissé d'un demi sou par la suite et ont encore une tendance à faiblir. Ce ra-

Suite à la cinquième page

Eclatant succès

(Suite de la première page)

sous peu et qui consiste en une superbe coupe d'argent et de vermeil. Cette coupe sera disputée chaque année entre les fanfares du comté de l'Abitibi.

La foule de 2,000 personnes de l'après-midi s'était encore augmentée le soir lors du festival de musique.

Tous ont pu admirer le beau travail des musiciens de nos deux fanfares. Toutefois la jeune fanfare de Val d'Or fondée il y a à peine deux mois, compte plusieurs musiciens de carrière que quelques répétitions seulement ont refamiliarisés avec une musique qui n'a pas de secret pour eux.

Loin de décourager nos musiciens d'Amos, ce concours continue de les stimuler dans leurs efforts pour la formation de jeunes musiciens qui marcheront sur les traces de leurs devanciers, alors que la fanfare locale remportait autrefois les plus magnifiques trophées. Nos musiciens nous ont tout de même fait honneur dans ce concours, c'est incontestable.

Le festival musical s'est terminé au Château Inn où les deux fanfares et leurs officiers ont été les invités des MM. Cossette représentants de la Brasserie Molson et organisateurs des concerts Molson.

A VENDRE

IMMEUBLE COMMERCIAL

avantageusement situé,

aussi

Propriétés résidentielles à AMOS

G. DUGUAY

Notaire

Edifice Théâtre Royal
Téléphone No. 320. - AMOS

Claude Bigué

B.A., LL. L.

AVOCAT

Casier Postal 146.

Tél. 35.

Edifice Bigué

95, 1ère Avenue,

AMOS

ARPEUTEUR

C.-M. Deschênes, B.A.

Téléphone: 175

C. P. 284, - AMOS.

GRATIS



Magnifique service de vaisselle de 95 morceaux en semi porcelaine anglaise, valeur de \$30.00 donné gratis aux acheteurs de

THÉ OU CAFÉ
MIKADO

EMPAQUETÉ EN PAQUETS DE 1 LB.

Aux acheteurs de paquets en 1/2 livre, un magnifique cadeau en crystal est donné avec chaque 1/2 lb. Le Thé noir est garanti Ceylon et Indien. Café garanti pur.

EN VENTE PARTOUT
DEMANDEZ-LE À VOTRE FOURNISSEUR

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

CIGARETTES
**SWEET
CAPORAL**

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ FATIGUE HABITUELLE
ÉPUISEMENT MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES
PILULES MORO

DE MÉDICALE MORO 1366, St-Denis, Montréal

PROGRAMME COMPLET DE L'EXPOSITION DE QUEBEC

A la veille de l'ouverture officielle de l'Exposition provinciale de Québec, il importe de rappeler à nos lecteurs la valeur éducative d'un tel événement, pour donner à chacun l'occasion de voir ce qui l'intéresse le plus. Les divers exhibits sont distribués dans le palais de l'Industrie, dans le palais Central, dans le palais de l'Agriculture, le pavillon des arts domestiques, ceux de l'aviculture et de l'élevage, et dans diverses parties du parc.

Voici ce qu'il y a d'intéressant à voir dans chacun de ces palais:

Palais de l'Industrie: Exhibits du gouvernement provincial, meubles, instruments de musique, poêles, accessoires électriques, produits alimentaires, inventions modernes.

Palais central: Salon d'art et de photographie, collections de tapis du pays, travaux des élèves des

cours de coupe et de couture, étales du ministère de la colonisation et de l'artisanat.

Palais de l'Agriculture: Étalages commerciaux en rapport avec l'agriculture, musée des vieilles choses de chez nous, étales des légumes, fleurs, fruits, miel, sucre et sirop d'érable, grains, etc.

Pavillon des arts domestiques: Industrie féminine, travaux des cercles de fermières de la province, étales des ministères de l'agriculture fédéral et provincial.

Pavillon de l'aviculture et de l'élevage: Volailles, dindons, canards, oies, pigeons, lapins, chevaux bovins, moutons et porcs.

Parc: Carnaval, amusements mécaniques, restaurants, tentes foraines.

Voilà un guide excellent pour ceux qui se rendront à l'Exposition Provinciale la semaine prochaine. Dès samedi, cependant, les exhibits seront ouverts à l'inspection du public et nous conseillons à nos lecteurs de se rendre à bonne heure à l'Exposition. Samedi et dimanche on aura tout le loisir de visiter tranquillement les divers exhibits.

St-Marc de Figuerly

CERCLE DES FERMIERES

Le Cercle des Fermières de notre paroisse a tenu une réunion le 8 août dernier, et nous avons constaté avec plaisir un réveil chez nos fermières. Nous attribuons ce nouvel entrain aux bons conseils que Mlle Rita Chabot, institutrice officielle du gouvernement, a bien voulu nous donner lors de son passage parmi nous, tout en nous donnant d'intéressants cours de couture, ainsi qu'au dévouement de notre présidente, Mme Hilaire Boutin, et la bonne volonté de tous les membres qui composent notre Cercle.

Nous avons tracé notre programme d'activité pour les mois qui suivent; donné un état détaillé des comptes et lecture de la correspondance du Cercle, nous avons aussi parlé comment préparer notre exposition qui doit avoir lieu le 6 septembre. Il a ensuite été proposé de faire une soirée de cartes vers le 25 novembre, dont le profit serait divisé: moitié pour l'église et moitié pour le cercle.

A la fin de l'assemblée, Mme la Présidente nous a fait "tirer au sort" des conserves de toutes sortes comme prix de présence à cette assemblée. Étaient présentes: Mme Hilaire Boutin, présidente; Mme Anselme Roy, vice-présidente; Mme Josaphat Beaupré, secrétaire; Mme Arthur Dupuis, 1ère conseillère; Mme Wilbrod Royer, 2ème conseillère; et une quinzaine de membres.

NOTES SOCIALES

En visite à St-Marc, chez M. Josaphat Beaupré, Mme Dalvini Fortier, de Springfield, Mass., et Mme Edmond Lemire, de Victoriaville, avec son fils François, ainsi que Mlle Marguerite Duval, de Trois-Rivières.

Mlles Marguerite et Fernande Roy sont parties pour le couvent le 14 août.

Mlles Laurette Corriveau, Jeanne Boutin, Alberta Lemieux sont parties le 22 août pour le couvent à Ottawa. Nous souhaitons persévérance.

M. et Mme Philippe Nolet, de Buckland, en voyage de noces chez des parents, ils sont allés ensuite demeurer à Sullivan chez le père de la mariée: M. Arthur Corriveau.

Les agneaux...

Suite de la quatrième page

lentissement de la demande semble attribuable au fait que, dans notre province la consommation de l'agneau a diminué considérablement pendant les mois de vacances, non seulement à Montréal, mais aussi dans d'autres endroits.

Il paraît que les salons à manger et les centres touristiques dans Québec n'ont pas été bien approvisionnés d'agneaux de choix pendant les mois d'été. Ceci a certes contribué à réduire la consommation et a nuï à la stabilité des prix à Montréal. Il faut admettre aussi que la qualité des agneaux pourrait être améliorée de beaucoup si l'on en juge par la classification de ceux qui ont été expédiés à Montréal pendant les deux premières semaines d'août. Durant la première semaine d'août, à Montréal, 1035 agneaux ont été classés bons, soit 41.2%; 386 communs, soit 15.4%; et 1091, soit 43.4%, étaient des jeunes bœliers. Pour la semaine finissant le 17 août, ils se répartissaient comme suit: 973 bons agneaux, 89 communs, 941 bœliers. Avec tout près de 60% d'agneau communs ou de bœliers sur notre marché — si l'on considère qu'un grand pourcentage des bœliers sont légers, non à point et pourraient tout aussi bien passer dans la catégorie des communs — nous en arrivons à constater qu'il est urgent d'améliorer la qualité des agneaux et d'éliminer le trop grand nombre de bœliers qui viennent sur nos marchés.

DES MILLIERS DE CITOYENS VISITERONT L'EXP. PROVINCIALE

(Suite de la première page)

variétés de grains recommandés par le Conseil provincial des semences, de faire ressortir la valeur des bons pâturages et la façon de les améliorer. Cette leçon sur la grande culture sera complétée par un comptoir d'échantillons d'engrais chimiques et de sols, avec recommandations techniques, et par un film sur le labour "Richard". Aussi les cultivateurs doivent-ils se faire un devoir de ne pas ignorer ces exhibits. Dans les galeries de ce Pavillon, les Cercles de Fermières et l'industrie féminine y ont apporté des oeuvres de toutes sortes incomparables de bon goût. L'attention des dames est plus particulièrement attirée vers cet endroit où s'étaleront tous ces tricots, broderies, tapis, fantaisies, que seules nos mères canadiennes avec leur dextérité et leur ingéniosité savent si bien préparer.

Enfin c'est le pavillon avicole, rempli de lapins, de volailles, de dindes, de pigeons et de canards, tous choisis dans nos meilleures basse-cours, pavillon d'un charme particulier.

Si cette énumération d'exhibits ne vous donne qu'une faible idée de ce que vous verrez, soyez toutefois persuadés qu'une visite à tous ces palais vous feroit plus que jamais.

Quant aux divertissements, ils seront encore plus nombreux et plus choisis que jamais. Qu'il suffise de dire que par leur nouveauté et leur grand intérêt ils égaleront ceux offerts par les meilleures expositions américaines. Il y aura des courses de chevaux, du vaudeville, des concerts, des numéros d'acrobatie, etc. si bien que leur nombre nous empêche

de vous les donner tous en détail. Toutefois, nous ne saurions manquer d'attirer votre attention sur les suivants. Et d'abord, la "Cavalcade Musicale", exécutée par 36 cavaliers de la Gendarmerie Royale du Canada. Ce corps de cavalerie, accompagné par sa fameuse fanfare, donnera une brillante démonstration de parades et de tours d'adresse. L'habileté de ces cavaliers et la souplesse de leurs chevaux dépassent tout ce qu'on peut s'imaginer. Une autre attraction, unique en son genre et qui promet de remporter un succès énorme auprès du public sera la "Revue Royale". A ce programme apparaîtront de jolies jeunes filles dans les exquis numéros de danse et des acrobates réputés les plus audacieux du monde. Signalons aussi la présence de Jack Sheldon et ses "Choufleurs de la Mort". Les exploits de ces conducteurs sont incroyables. On les verra se heurter, "capoter", briser des murs enflammés, sauter à des hauteurs incroyables. C'est donc vous dire que les attractions de cette année ne cèdent en rien à celles du passé.

L'Exposition provinciale de Québec n'est pas celle d'un groupe particulier, mais celle de tous les citoyens de notre région, et de la Province. Aussi chacun doit-il y apporter sa collaboration, sa participation. Prenez donc une vacance durant cette période, et profitez des taux d'excursion établis sur les trains et les autobus pour venir visiter votre Exposition. En plus de vous reposer de votre labeur quotidien, avec des divertissements sains et choisis, vous prendrez un congé qui vous sera profitable, et vous rendrez un immense service à vos concitoyens.

Cette année, le rabais de 1c la livre sur les bœliers a été imposé un mois plus tôt que par le passé. C'est pourquoi nombre de cultivateurs croyant écoulés leurs bœliers au même prix que les bons pendant juillet, ont été grandement déçus en recevant leurs remises.

D'ici à peu de temps, ce rabais, au lieu d'être d'un sou, sera de deux sous la livre. Il y a donc de l'intérêt du producteur de castrer ses sujets males de bonne heure au printemps s'il veut augmenter ses revenus.

On a déjà commencé à diriger des agneaux de l'Ouest vers les centres de l'Est et on nous apprend qu'à peu près 80% d'entre eux sont de bonne qualité et de pesanteur requise. Ce mouvement des agneaux de l'Ouest vers l'Est ne manquera pas d'affecter sensiblement le marché de Montréal et les prix pourraient bien fléchir davantage si trop d'agneaux maigres et légers sont offerts en vente. Le volume des arrivages est appelé à augmenter de semaine en semaine jusqu'aux mois d'automne.

J.-E. BISSON.

BREVETS D'INVENTIONS
(Patentes)

Pour tous pays. — Demandes nos renseignements gratuits.

Ramsay Company
Reg'd
PROCUREURS

273, rue Bank, Ottawa.

Agents demandés

HOMMES DEMANDES

"Si réellement, vous voulez travailler et faire bon salaire, devenez détaillant JITO. Vendez 225 produits nécessaires dans chaque foyer, thé, café inclus, 30 jours d'essai, SANS RISQUE. Ecrivez aujourd'hui: JITO, 1435, Montcalm, Montréal."

L'église de Ste-Gertrude de Villemontel détruite par les flammes

PAUL D'ARAGON
INGENIEUR CIVIL

Spécialité: — MINES

Tél.: Dexter 8777

2325, rue Hampton, MONTREAL

Tél. No. 45 C. P. 99

FELIX ALLARD
AVOCAT

Bâtiment de:—
Germain & Lafrance, Ltée
AMOS, QUE.

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Supprimez les conséquences de l'ANÉMIE.

Pâleur, Fatigue, Maigreur, Névroses, Douleurs de dos, de tête, Insomnies, Pânes de diarrhées, Troubles intestinaux, Constipation chronique.

IONISEZ-VOUS EN PRIANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

De Chimie FRANCO Américaine Ltée, 1146, rue St-Denis, Montréal

Tennis à Amos

(Suite de la troisième page)

Troisième ronde des hommes:
Jeanfavre gagne contre Geo. Silver, 6-4, 6-4; L. St-Mieux gagne contre Colonel Hugel, 6-1, 6-4; Clément Massicotte gagne contre A. Lalonde, 6-2, 2-6, 6-2; L. Boisvert gagne contre C. Bigué, 8-3, 6-3.

Quatrième ronde:
E.-A. Jeanfavre gagne contre L. St-Mieux, 6-2, 4-6, 6-2; L. Boisvert gagne contre C. Massicotte, 6-2, 6-2.

Finale:
E.-A. Jeanfavre gagne contre L. Boisvert, 6-1, 6-4.

Troisième ronde féminine:
Mlles Boisvert et Corriveau gagnent par défaut. Marguerite Leduc gagne contre Béatrice Dorval, 6-1, 6-0. Mme Duval gagne contre Thérèse Denoncourt, 6-0, 6-0.

Semi-finale:
Marg. Boisvert gagne contre J. Corriveau, 6-1, 6-0. Mme Duval gagne contre Marg. Leduc, 6-1, 6-0.

Finale:
Marg. Boisvert gagne contre Mme Duval, 6-2, 6-4.

VISITEZ **L'Ouest CANADIEN** EXCURSIONS Spéciales à bon compte

Prix réduits pour toutes les gares de l'OUEST canadien. Départ quotidien du 15 au 29 sept. Inclusive

Exemples de billets d'aller et retour de AMOS

A Winnipeg.....	\$28.75	Regina.....	\$20.70
Saskatoon.....	38.75	Calgary.....	31.30
Edmonton.....	41.30	Jasper.....	38.85
Vancouver.....	54.40	Prince Rupert.....	54.40
Victoria.....	54.40		

Validité: 45 jours

PRIVILÈGES DE WAGONS-LITS

Les tarifs ci-dessous s'appliquent aux voitures ordinaires. Pour les billets de wagons-lits, on profitera des tarifs réduits que voici:

TOURISTE
En payant un supplément d'environ 22% sur le prix du billet ordinaire plus le prix de la couchette.

PREMIÈRE
En payant un supplément d'environ 44% sur le prix du billet ordinaire plus le prix de la couchette.

Les enfants de 5 à 12 ans paient demi-place; ceux au-dessous de 5 ans voyagent gratuitement, accompagnés d'un adulte.

Il y aura aussi des excursions semblables, en voitures ordinaires, de l'OUEST à l'EST du 15 au 29 septembre inclusive.

Pour billets et renseignements complets sur l'itinéraire, les privilèges d'arrêt, la location des couchettes, etc., s'adresser à n'importe quel agent.

CANADIEN NATIONAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

Cour Supérieure—District d'Abitibi Canada, Province de Québec, No 3809

HELODORE LAROCHE, LEO LAROCHE, ARMAND LAROCHE, EMILE LAROCHE et ANTIME CARON, tous cultivateurs de Launay, demandeurs dans l'instance originaire, saisissants; vs QUEBEC CONSOLIDATED GOLD MINES LIMITED, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, et des propriétés minières sous développement dans le canton Launay, défenderesse dans l'instance originaire, saisie.

Tous les droits, intérêts et propriétés que possède et peut posséder la défenderesse dans les immeubles suivants, savoir: La demi-nord du lot numéro vingt-quatre (24) du rang numéro un (1) du canton Launay, étant le claim numéro A-21327, permis d'exploitation numéro 5406; la demi-nord des lots numéros vingt-sept (27) et vingt-huit (28) du rang numéro deux (2) du canton Launay, étant les claims numéros A-29525 et A-29526, permis d'exploitation numéro 5790; la demi-nord du lot numéro vingt-six (26) du rang numéro un (1) du canton Launay, étant le claim numéro A-29437 et la demi-sud des lots numéro vingt-six (26) et vingt-sept (27) du rang numéro deux (2) du canton Launay, étant les claims numéros A-29438 et A-29439, permis d'exploitation numéro 5799; la demi-nord du lot numéro vingt-cinq (25) du rang numéro un (1) du canton Launay, étant le claim numéro A-29436, ainsi que la demi-sud du lot numéro vingt-cinq (25) du rang numéro deux (2) du canton Launay, étant le claim numéro A-29435, permis d'exploitation numéro 5845; la demi-sud des lots numéros vingt-et-un (21), vingt-deux (22), vingt-trois (23) et vingt-quatre (24) du rang numéro deux (2) du canton Launay, étant les claims numéros A-43221 à A-43224 inclusivement, permis numéro 7865, avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

Pour être vendus, à la porte de l'église paroissiale de Launay, MARDI, le DIX-NEUVIEME JOUR DE SEPTEMBRE 1939, à DIX heures de l'avant-midi (heure solaire).

Le shérif,

ANTONIO BOURBEAU.

Bureau du shérif, Amos, 16 août 1939 3785-33-20 (Première publication, 19 août 1939)

COUR SUPERIEURE (Juridiction gracieuse) Canada

Province de Québec District d'Abitibi No 214

M. JEAN-BAPTISTE BOUTIN, marchand, de la ville d'Amos Requéant.

et

LA SUCCESSION VACANTE DE OMER GERVAIS

ORDONNANCE

VU la requête de Jean-Baptiste Boutin, marchand d'Amos, en date du 15 août 1939;

VIENNENT devant nous, protonotaire du district d'Abitibi, au palais de justice, à Amos, les parents et créanciers de feu Omer Gervais, le 9 septembre 1939, à 10 heures a. m. pour donner leur avis sur l'opportunité de vendre les immeubles de feu Omer Gervais pour payer ses dettes.

AMOS, 24 août 1939

Le protonotaire

Signé: ALBERT GRENIER.

Vraie copie.

RESOLUTIONS ADOPTÉES AU CONGRES DES CHAMBRES DE COMMERCE

Suite de la troisième page

En conséquence, les Chambres de Commerce demandent au ministre des Postes et à M. Jean-François Pouliot, président du comité parlementaire des postes de nous accorder cette demande dans le plus bref délai possible.

(En amendement il est adopté que celui de Senneterre ne soit pas aboli.

MALLE AERIENNE

CONSIDERANT que le développement rapide de notre région demande des moyens de transport rapides;

CONSIDERANT qu'un service de malle aérienne entre Montréal et les principaux centres du N. O. de Québec favoriserait considérablement le commerce entre l'ouest et l'est;

CONSIDERANT qu'un service de malle aérienne procurerait aux hommes d'affaires de l'est et de l'ouest des avantages marqués à cause de la rapidité de la livraison des courriers;

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

Superior Court. — District of Abitibi Canada, Province of Quebec, No. 3809

HELODORE LAROCHE, LEO LAROCHE, ARMAND LAROCHE, EMILE LAROCHE and ANTIME CARON, all farmers of Launay, (Plaintiffs in original suit), seizing; vs QUEBEC CONSOLIDATED GOLD MINES LIMITED, a body politic and corporate having its principal place of business in the city and district of Montreal, and mining properties under operation in the township of Launay, (defendant in original suit), seized.

All the rights, interests and properties which the defendant has or may have in the following immovables, namely: The North half of lot number twenty-four (24) of Range Number one (1) of the Township of Launay, being Claim Number A-21327, Development License Number 5406; the North half of lots Numbers twenty-seven (27) and twenty-eight (28) of Range Number two (2) of the Township of Launay, being Claims Numbers A-29525 and A-29526, Development license Number 5790; the North half of lot Number twenty-six (26) of Range Number one (1) of the Township of Launay, being Claim Number A-29437 and the South half of lots numbers twenty-six (26) and twenty-seven (27) of Range Number two (2) of the Township of Launay, being Claims Number A-29438 and A-29439, Development License Number 5799; the North half of lot Number twenty-five (25) of Range Number one (1) of the Township of Launay, being Claim Number A-29436, and also the South half of lot number twenty-five (25) of Range Number two (2) of the Township of Launay, being Claim Number A-29435, Development license Number 5845; the South half of lots numbers twenty-one (21), twenty-two (22), twenty-three (23) and twenty-four (24) of Range Number two (2) of the Township of Launay, being Claims Numbers A-43221 to A-43224 inclusively, License Number 7865—with buildings thereon erected, circumstances and dependancies.

To be sold at the parochial church door of Launay, on TUESDAY, the NINETEENTH day of SEPTEMBER, 1939, at TEN o'clock in the forenoon. (Standard Time).

ANTONIO BOURBEAU Sheriff.

Sheriff's Office, Amos, August 16, 1939 3786-33-2 (First publication, August 19th, 1939)

CONSIDERANT que la nécessité d'un tel service se fait sentir depuis longtemps;

En conséquence les Chambres de l'ouest de la province demandent au ministre des Postes d'octroyer aux compagnies d'aviation des contrats pour le transport de la malle entre les endroits ci-haut mentionnés et que copie de la présente soit envoyée au ministre des postes et à M. Jean-François Pouliot, président du comité de qui relève l'administration des postes.

AMOS

M. Claude Bigué s'est fait l'interprète de la Chambre d'Amos pour présenter les résolutions suivantes:

DRAPEAU NATIONAL

VU que le Canada n'a pas de drapeau national;

VU que le projet d'un drapeau national lancé par E. C. et patronisé par la Chambre de Commerce cadette d'Amos semble rencontrer l'idéal de notre jeune pays;

VU que ce projet a partout été accueilli avec bienveillance et enthousiasme;

VU l'importance nationale de ce mouvement;

Il est résolu à l'unanimité que la Fédération des Chambre de Commerce cadettes du N. O. québécois, accepte de patroniser ce projet dans le vaste champ où s'étendent son action et son influence;

Pour les mêmes considérants,

Il est résolu que demande soit faite à la fédération provinciale des C. de C. cadettes et qu'elle adopte une résolution pour que pression soit faite auprès des députés fédéraux pour que ce projet soit présenté et adopté lors de la prochaine session à Ottawa.

TOURISME

M. Bigué a exliqué de vive voix que les autorités devraient prendre les me-

sures nécessaires et ce sans délai pour activer le tourisme par la nouvelle route qui reliera l'Abitibi et le Témiscamingue avec Montréal. Il a aussi demandé que le raccordement des trains du C. N. R. ne se fasse plus avec le retard de deux jours pour le courrier tel que cela se pratique actuellement dans diverses municipalités.

SENNETERRE

M. Fortin, de Senneterre, demanda l'entretien des chemins d'hiver dans cette partie de l'Abitibi et l'amélioration de la nouvelle route Montréal-Val d'Or-Rouyn.

LA SARRE

M. J.-H. Gagné, de La Sarre, demanda la protection adéquate dans tous les hôtels par la présence d'un câble dans toutes les chambres. Cette proposition fut rejetée parce qu'elle ne tombe pas dans les attributions de la Fédération. Mais M. Gagné gagna son point en demandant que le troisième congrès régional soit tenu dans sa ville.

D'un autre côté la prochaine assemblée de l'exécutif de la Fédération sera tenue à Amos, au mois de septembre; elle coïncidera avec l'intronisation de Mgr J.-A. Desmarais, les 20 et 21 septembre.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse des membres de l'exécutif précédent et du nouveau.

Me Christophe Taschereau remercia vivement les délégués d'être venus en si grand nombre et dit sa confiance dans un avenir plus brillant. "La coopération qui nous a toujours animés et unis ne fait que se resserrer, et nous pouvons escompter des succès de plus en plus importants si nous persistons dans cette attitude", dit-il.

Me Taschereau succède à M. Albert Meunier, de Rouyn, dans les fonctions de président de la Fédération du Nord ouest. M. Meunier remercia la Chambre de Commerce de Val d'Or, pour son

hospitalité et son copieux travail durant l'année.

Le rapport de l'année écoulée fut présenté et adopté, sur résolution de MM. B. Cossette et Roger Lahaise.

Me Bureau agissait comme président de l'élection, Me Martel, comme secrétaire et MM. B. Archambault et G. Bigué, comme scrutateurs.

Me Doran, d'Amos, en soutenant l'idée d'un drapeau national décrivit les motifs de celui qui fut déployé derrière la table présidentielle. Toutes les Chambres qui désirent en posséder n'ont qu'à s'adresser au secrétaire.

La séance s'est terminée à dix heures. Le deuxième congrès était fini. Après le travail, la détente; chacun s'en fut chercher sa femme ou son amie pour la soirée dansante.

Au cours de l'après-midi les délégués se groupèrent d'abord devant l'hôtel de ville. Après les paroles de bienvenue de la part du président, la fanfare de Val d'Or exécuta un programme musical d'une heure.

A trois heures ils se dirigèrent vers la rivière Piché où un chaland les transporta au lac Lemoyne; chansons populaires, vieux refrains, un plongeon dans l'eau, des fèves au lard, de l'air frais... et retour pour la séance du 2ème congrès.

Monsieur Edmond Hardy a reçu de vifs remerciements pour avoir mis son hôtel, le "Chateau-Iun", à la disposition des membres de la Chambre de Commerce de Val d'Or et des autres membres affiliés à la Fédération.

"La Gazette du Nord"

41, Avenue Bégin, Lévis

Continue "L'Abitibi"

"LA GAZETTE DU NORD" est la propriété de La Publicité Régionale Enrg., et est imprimée aux bureaux de: "Le Quotidien, L'Abitibi", au No 41, Avenue Bégin, Lévis. Adresse postale

Représentant:—

"LA GAZETTE DU NORD"

Boite 194, Haute Ville, Québec.

PREMIERES HYPOTHEQUES

Désirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateurs, au taux de huit (8%) pour cent l'an. —PREMIERE HYPOTHEQUE. — pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres ?

Adressez-vous à: —

JULES LAVIGNE

NOTAIRE

La Sarre, ABITIBI, Qué.

25 oz. 1.90
40 oz. \$2.85

40 oz. \$3.50
25 oz. 2.20
13 oz. 1.20

PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED MONTREAL ET BERTHIERVILLE.

POURQUOI ELIMINER LES "BOUCHERS" ET LES "LOURDS"

Il y a déjà longtemps que la production du porc au Canada a dépassé les besoins du cultivateur et, depuis plus de soixante ans, elle excède la consommation domestique. Aujourd'hui, on peut affirmer sans exagérer qu'à peu près 40 pour cent des porcs sous la surveillance des inspecteurs vétérinaires à l'emploi du Fédéral, sont exportés en Angleterre; de sorte qu'il nous faut tenir compte du goût et des exigences non seulement de la cuisinière canadienne, mais aussi de celle des grands centres de la Grande-Bretagne. En d'autres termes, l'élevage du porc à marché de pair avec l'avancement de l'agriculture au Canada, et d'une affaire familiale qu'il était autrefois, il constitue aujourd'hui, une industrie d'importance non seulement nationale mais internationale. Elle occupe la deuxième place dans nos exportations agricoles, n'étant dépassée que par l'exportation du blé. Ainsi, durant 1938, l'industrie porcine a rapporté aux cultivateurs canadiens pas moins de 65 millions de dollars, dont environ 30 millions venaient de l'étranger.

Tout le monde sait que nous avons deux principaux marchés pour écouler les produits de notre porc: le marché domestique et le marché anglais. Ce dernier consomme à peu près 1,000,000,000 livres de bacon chaque année. La qualité du bacon exigée sur le marché anglais l'est aussi sur le marché canadien. La même sorte de pain convient donc aux deux marchés également, bien que le produit comestible fini peut être présenté sous une forme différente et avoir subi aussi une préparation différente.

Ainsi, le gros de nos exportations se fait sous forme de "flèches Wiltshire". Ce nom provient d'un produit de haute qualité que l'on ne trouvait autrefois que dans le comté de Wiltshire, en Angleterre, mais qui est devenu par la suite le standard du meilleur bacon anglais. La "flèche Wiltshire" n'est ni plus ni moins que le côté d'un porc auquel on a enlevé, en le préparant, la tête, les pattes, les apophyses, la colonne vertébrale et l'omoplate (shoulder blade). Le commerce anglais impose des restrictions bien définies quant à la qualité de la flèche Wiltshire en ce qui concerne la pesanté, l'apparence, la conformation et la proportion du maigre comparé au gras. Le maigre doit être bien entrelardé et la couche de gras plutôt mince et aussi uniforme que possible. Ainsi, en transformant un porc en flèche Wiltshire, on ne guère lui faire subir d'autres modifications que celles mentionnées plus haut. Il est tout autant impossible d'amincir la couche de gras, si elle est trop épaisse, que d'allonger un porc qui est trop court; de même que l'on ne peut lui enlever de la pesanté, s'il est trop pesant, ou lui en ajouter s'il est trop léger. Tel est le porc vivant, telle sera la flèche Wiltshire après l'abattage, parce qu'on ne peut pas tailler celle-ci comme l'on fait d'une longe que l'on destine au marché local. Elle est donc l'image fidèle du porc qui a servi à sa fabrication et d'où elle tire son origine. Il est donc impossible d'obtenir un côté exportable de haute qualité avec un porc de mauvais type, ou trop court, ou trop gras, ou qui manque de fini, ou à qui on a infligé des meurtrissures, car la flèche Wiltshire doit être exempte de la moindre contusion. Elle ne peut

donc provenir que d'un type spécial de porc qu'on appelle le porc à bacon et qui est le modèle que l'on doit s'efforcer de produire pour notre commerce extérieur. De là découle la nécessité de n'élever que des sujets de bonne conformation, de les finir à point et de les rendre sur le marché au poids voulu, c'est-à-dire de 200 à 220 livres.

Il est très important, non seulement au point de vue exportation mais aussi au point de vue de la demande locale, d'apporter ses porcs sur le marché avant qu'ils soient trop pesants afin de s'éviter les rabais actuellement en vigueur sur les "bouchers" et les "lourds". Les porcs trop finis, trop gras, ou trop pesants, ne sont pas demandés et sont très difficiles à vendre. Avis donc aux intéressés de ne pas attendre que leurs porcs pèsent plus de 230 livres pour en disposer. Passé 230 livres, le porc est moins économique à alimenter, parce qu'il consomme plus de nourriture par livre degain en chair et, de plus, on s'expose à subir les rabais ordinaires qui sont de \$1.25 par tête sur les "bouchers", \$2.50 sur les "lourd", et de \$1.00 sur les "légers" qui pèsent moins de 160 livres, soignés et abreuvés.

J.-9. Bisson.

Tourisme d'automne

Dans quelques semaines, la saison d'été, la saison traditionnelle des vacances et des voyages, aura fait place à l'automne.

On s'imagine peut-être qu'avec la venue de l'automne, les voyages s'arrêtent, et que seuls les chasseurs, habitués au manque de confort des camps et à la rude vie en forêt, peuvent se permettre des vacances à cette époque qu'on se représente volontiers pluvieuse, froide et désagréable, en attendant que tombent les premières neiges. Il n'en est rien.

Dans la province de Québec, l'automne, à moins de conditions climatiques exceptionnelles et que rien, cette année, ne laisse prévoir, est la plus belle saison de l'année et celle où le voyage est le plus agréable.

Cela est surtout vrai de la première moitié de l'automne. Du milieu de novembre, la température se maintient idéale pour la promenade; modérément chaude le jour, elle devient fraîche la nuit, sans toutefois se refroidir au point d'être incommode. Au contraire, en se tenant entre les extrêmes, la température ajoute de l'agrément au voyage, en le rendant moins fatigant le jour et en permettant de prendre la nuit un repos bienfaisant.

Et que dire de la beauté de la province en cette saison où les feuillages des arbres prennent les coloris les plus brillants, les plus variés et les plus admirables; où les paysages offrent des spectacles plus grandioses et plus attrayants, comme pour se faire mieux regretter de ceux qui les contemplant une dernière fois avant que l'hiver les dépeuille de leur splendeur et les recouvre de givre et de neige; où les cours d'eau ont une chanson plus douce et plus caressante, où l'air embaume du parfum des dernières fleurs et où le ciel résonne du chant des derniers oiseaux.

Sur les routes, la circulation moins intense, moins pressée qu'au cours de la saison d'été permet les longues randonnées faites à loisir, en arrêtant au gré de l'inspiration du moment, près d'une rivière paresseuse, sur le bord d'un lac aux eaux calmes dans lesquelles les forêts voisines se reflètent comme dans un vaste miroir.

A PROPOS DE SAUTERELLES

Dans plusieurs villes et villages de la province, et notamment dans la cité de Montréal, les sauterelles envahissent les rues et les parcs publics.

Les autorités du ministère de l'Agriculture croient opportun de rappeler que ce petit insecte apparemment inoffensif dans les milieux urbains reste quand même l'un des plus redoutables ennemis des récoltes.

Afin de prévenir une épidémie plus désastreuse l'an prochain, les sauterelles ayant atteint actuellement le stade de la ponte, il serait urgent de s'appliquer à les détruire partout où l'on constate leur présence.

Beaucoup de petits citadins font passer un bien mauvais quart d'heure à ces insectes nuisibles en les enfermant dans des bocaux en verre pour s'en servir en guise de jouet. Il vaudrait beaucoup mieux les écraser immédiatement.

LA RECOLTE DES PRODUITS D'ERABLE A ETE MOINS FORTE

On estime que la production de sirop d'érable en 1939 a été de 2,302,200 gallons et celle du sucre d'érable sur la ferme de 2,900,200 livres; exprimée en terme de sirop, la production totale des produits d'érable se chiffre par 2,592,200 gallons et leur valeur par \$3,443,900 contre 73,849,900 en 1938. Ces chiffres accusent une diminution de 21.5 pour cent sur la très grosse récolte de 1938 (3,300,700 gallons), mais ils sont plus élevés cependant que la moyenne décennale (1928-37) qui est de 2,538,200 gallons. De même les prix payés aux producteurs sur la récolte de 1939 ont été plus élevés que ceux de l'année précédente.

En 1939 la production de sucre d'érable sur la ferme a été de 11 pour cent de la récolte totale contre 10 pour cent en 1938, et 26

pour cent en 1937. Dans la province de Québec, la proportion totale mise en sucre a été de 13 pour cent contre 12 pour cent en 1938. Dans l'Ontario, presque toute la récolte provinciale a été consommée sur les fermes ou vendue sous forme de sirop. Dans les Provinces Maritimes, près de la moitié de la récolte de 1939 a été mise en sucre. C'est là une proportion plus forte qu'en 1938, la production du sucre d'érable sur la ferme dans le Nouveau-Brunswick est évaluée à 48 pour cent de la récolte totale de la saison de 1939 contre 34 pour cent en 1938, en Nouvelle-Ecosse les chiffres sont les mêmes, 48 pour cent contre 38 pour cent en 1938

On n'a jamais vu de pneus
D'UNE VALEUR SEMBLABLE
Le Firestone
à un prix aussi minime que **\$5.95***



AVEC les pneus Firestone, vous économisez sur le prix des pneus, vous vous assurez plus de miles, plus de sécurité — sans qu'il vous en coûte un sou de plus que pour les pneus ordinaires.

Si vous désirez des pneus à bas prix, vous pouvez vous procurer les pneus Sentinel Firestone ou Standard Firestone — vous serez assuré d'un parcours de toute sécurité à bas prix.

Ne manquez pas de comparer le nouveau Champion Firestone, c'est une sensation — une NOUVELLE MANIÈRE de pneu — le seul qui soit fabriqué avec toutes les caractéristiques suivantes:

- ✓ CORDES "SAFETY-LOCK" — une méthode tout à fait nouvelle dans la fabrication des pneus — 33% plus fort.
- ✓ 2 PLUS ADDITIONNELS DE CORDE IMBIBÉE DE GOMME sous la semelle rendent le pneu sûr à n'importe quelle vitesse.
- ✓ NOUVEAU DESSIN DE SEMELLE "GEAR GRIP" — avec des milliers d'arêtes vives, pour permettre un arrêt prompt et sûr.
- ✓ UNE SEMELLE PLUS ÉPAISSE, PLUS DURE, avec plus de miles d'antidérapement.
- ✓ STYLE AÉRODYNAMIQUE — vous pouvez vous les procurer avec rayures blanches ou noires sur les côtés. Votre auto aura une apparence tout à fait nouvelle avec les pneus Champion.
- ✓ SANS FRAIS ADDITIONNELS — Comme valeur, les Pneus Champion l'emportent sur toute la ligne. Faites-les poser. AUJOURD'HUI sur votre auto, vous n'avez qu'à vous adresser au marchand de Firestone le plus près.

LE NOUVEAU CHAMPION Firestone
La pneu sensation de l'année!

Sentinel 30 x 3 1/4. Autres grandeurs et types, à des prix proportionnellement bas.

Firestone
PLUS DE MILLES PAR DOLLAR

AIDE AUX CULTIVATEURS POUR L'ACHAT D'ANIMAUX D'ENGRAIS

L'honorable J. G. Gardiner, Ministre de l'Agriculture, a autorisé l'extension de l'offre d'aide pour l'achat d'animaux d'engrais, et cette offre fonctionnera entre le 1er septembre et le 31 décembre 1939 sur les mêmes bases qu'en l'automne de 1938. Il y a trois offres différentes: pour l'Est du Canada, les Provinces des Prairies et la Colombie Britannique respectivement, sur des expéditions par charges de wagon faites dans le délai spécifié; les dispositions nécessaires sont prises pour aider les cultivateurs à choisir eux-mêmes dans l'Ouest du Canada les boeufs et les agneaux d'engrais qu'ils désirent, et en ce qui concerne les Provinces des Prairies, à encourager l'engraissement en hiver des jeunes boeufs et des agneaux dans les districts qui sont bien pourvus de grain et de fourrage.

Cette offre pourvoit au remboursement des frais de voyage, à l'aller seulement, des cultivateurs, ou des agents de cultivateurs, qui achètent certaines catégories de bestiaux pour l'engraissement, sous réserve des conditions stipulées. En ce qui concerne les cultivateurs de l'Est du Canada qui viennent des points situés à l'est du Manitoba, l'offre s'applique aux boeufs d'engrais achetés à la vente de Saskatoon, les 5 et 6 octobre; aux boeufs et aux agneaux d'engrais, et aux brebis portières achetés à la vente de Moose Jaw les 10, 11, 12 et 13 octobre; aux boeufs et aux agneaux d'engrais, et aux brebis portières, achetés à tout point de campagne sur les prairies; et aux boeufs et aux agneaux (mais non aux brebis portières), achetés aux aux parcs à bestiaux. Les achats effectués aux parcs à bestiaux doivent être approuvés quant au type et à la qualité par le représentant du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Les cultivateurs des Provinces des Prairies peuvent acheter des boeufs d'engrais à la vente de Saskatoon les 5 et 6 octobre; des boeufs d'engrais à la vente de Williams Lake le 19 octobre; des boeufs d'engrais dans les troupeaux des grands herbages dans l'intérieur de la Colombie Britannique; des boeufs d'engrais, agneaux d'engrais, ou brebis portières à la vente de Moose Jaw les 10, 11, 12 et 13 octobre, et des boeufs ou des agneaux d'engrais aux marchés des Provinces des Prairies. On compte qu'un cultivateur fera ses achats au parc le plus rapproché de sa ferme.

Les acheteurs de la Colombie Britannique peuvent profiter de cette offre sur les boeufs et les agneaux d'engrais ou les brebis portières, achetés à la vente de Moose Jaw les 10, 11, 12 et 13 octobre; ou achetés à un point de campagne dans l'Alberta ou la Saskatchewan; sur les boeufs ou les agneaux d'engrais achetés sur les parcs à bestiaux de l'Alberta et de la Saskatchewan; sur les boeufs d'engrais achetés à la vente de Saskatoon les 5 et 6 octobre; sur les boeufs d'engrais achetés à la vente de Williams Lake le 19 octobre, et sur les boeufs d'engrais achetés d'un troupeau des grands herbages dans l'intérieur de la Colombie Britannique.

On peut se procurer des renseignements sur les animaux mis en vente aux points de campagne ainsi que les détails concernant les conditions de l'offre, en s'adressant aux agents du Ministère fédéral de l'Agriculture aux différents parcs à bestiaux, ou au

bureau du service de la production, 409 Public Building, Calgary, Alberta, ou au Directeur du service de la production, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Pour tous renseignements sur les agneaux d'engrais et les brebis portières offerts en vente aux points de campagne s'adresser au Secrétaire de la Saskatchewan Wool Growers' Association, Maple Creek, Sask., ou au Secrétaire de la Southern Alberta Sheep Breeders' Association, 1221 sud, 2ième Avenue, Lethbridge, Alberta.

Le Philosophe Amical

"Votre défaut", dis-je à l'agent du dépôt, "c'est que vous parlez trop. En réalité, c'est le défaut de la plupart des gens. Je me rappelle quand mon garçon de ferme alla faire une promenade en "buggy" avec la servante de Jos. Ladouceur. Elle ne paraissait pas trop mal, au clair de lune, et après qu'ils eurent fait un bout de chemin, le silence durant toujours, mon garçon de ferme dit, "Marie, voulez-vous m'épouser?" "Oui", répondit-elle. Le garçon de ferme ne parla plus et ils continuèrent leur chemin en silence, et après un assez long temps la servante de Jos. Ladouceur envoya un coup de coude dans les côtes de mon garçon de ferme et dit, "Pourquoi ne dites-vous pas quelque chose?" "Je crois avoir trop parlé", lui dit mon garçon de ferme." "S'il avait eu un projecteur sur lui", dit l'agent du dépôt, "il aurait pu regarder avant de sauter". "Vous changez le sujet de la conversation", lui dis-je, "mais puisque vous en parlez, un projecteur aurait en effet éclairé la situation. Je sais que le mien m'a tiré de bien des embarras. Toute personne avisée aura son projecteur sur elle en cas de circonstances imprévues. C'est moi qui vous le dit."

Semences importées

Au cours des 12 mois allant du 1er juillet 1938 au 1er juillet 1939, il s'est importé au Canada 3,658,022 livres de graine de mil (flèche des prés); cette quantité n'est dépassée par aucune autre importation de semence de grande culture. Toute cette graine venait des Etats-Unis. Dans les importations de semences de jardin pendant la même période, les pois venaient en tête avec 757,585 livres:

Production de fourrure brute

Au cours des 12 mois finissant le 30 Juin 1938, la valeur de la production de fourrure brute au Canada a été de \$12,527,497 contre \$17,526,365 la saison précédente, et \$15,464,883 pendant la saison de 1935-36. Ces totaux comprennent la valeur des pelleteries prises par les trappeurs, et de celles vendues par les fermes à fourrure; ces dernières représentent environ 46 pour cent du total.

Québec vient en tête de toutes les provinces du Canada pour ce qui est de la valeur totale de la production de fourrure brute; elle est suivie de près par l'Ontario, tandis que l'Île du Prince-Edouard vient troisième. Le rapport qui existe entre la valeur de la production de chaque province et celle de la production totale pour le Canada est indiqué par les pourcentages suivants: Québec 17 pour cent; Ontario, 16; Île du Prince-Edouard, 14; Territoires du Nord-Ouest, 10; Alberta, 9; Manitoba, 8; Saskatchewan, 7; Colombie-Britannique, 6; Nouvelle-Ecosse, 6; Nouveau-Brunswick, 5; et le Territoire du Yukon, 2.

Le Dr Sterling Munro reçoit un prix important

Le Dr. Sterling Munro, génétiste avicole de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, a reçu le prix de recherche de l'Association de la science de l'aviculture pour le meilleur travail soumis l'année dernière. Le prix a été accordé à une séance de l'Association tenue au 7ème Congrès mondial d'aviculture à Cleveland, Ohio, du 28 juillet au 7 août 1939. Le travail du Dr. Munro traitait de l'étude de la biologie du sperme des volailles.

Le Dr. Munro, qui est âgé de 31 ans, est né à Fredericton, N.-B.; C'est un diplômé du Collège d'agriculture de Macdonald, à Ste-Anne de Bellevue, Qué. Il a fait des études de continuation à l'Université du Wisconsin et à l'Université de Edinburgh, et c'est l'un des plus jeunes "fellows" de la Société Royale d'Edinburgh, Ecosse. C'est le deuxième diplômé du Collège Macdonald qui a remporté ce prix; l'autre est le Dr. A. J. G. Maw, du Service de la basse-cour, Collège Macdonald, qui l'a reçu en 1936.

Blé du Canada

Au 31 juillet 1939, les stocks totaux de blé au Canada se chiffraient par 95,013,476 boisseaux. Cette quantité représente une augmentation de 71,460,248 boisseaux sur le reliquat exceptionnellement faible de 23,553,228 boisseaux (évaluation révisée), et c'est le plus gros reliquat que nous ayons eu depuis trois ans, le reliquat de blé au Canada en 1936 se montait à 108,094,277 boisseaux.

LA PROVINCE DE QUEBEC A LA PLUS FORTE PROPORTION

La province de Québec a eu la plus forte proportion de pertes par les incendies de toutes les provinces du Canada, pour l'année 1938, d'après les chiffres tirés des statistiques du gouvernement et publiés aujourd'hui par la Canadian Underwriters' Association qui, en annonçant cette nouvelle, attire l'attention sur le fait que les incendies à domicile "sont principalement responsables de cette situation peu satisfaisante".

Pour les trois dernières années, la province de Québec a eu le nombre le plus élevé d'incendies rapportés dans toutes les provinces. Sur 42,644 incendies rapportés au Canada, en 1936, Québec en a eu 14,782, soit approximativement 33 pour cent du total; en 1937, sur 44,660, il y en a eu 14,853 dans Québec, soit environ 30 pour cent; et, en 1938, sur 44,104 incendies dans tout le Dominion, Québec avait le pire record de toutes les provinces avec 19,813 incendies, c'est-à-dire plus de 40 pour cent.

La Canadian Underwriters' Association, en référant aux statistiques officielles, montre que dans la classification des logis protégés la proportion des pertes par rapport aux primes collectées, dans les compagnies soumettant des rapports au gouvernement fédéral, a été de 63.73 dans la province de Québec tandis que la moyenne n'était que de 40.52 pour tout le Dominion, durant la période

de cinq ans de 1933 à 1937 inclusivement; dans les logements non-protégés, le rapport des pertes dans le Québec est de 63.28 à comparer à une moyenne de 57.60 pour le Dominion. Pour tous les autres logements, comme les maisons d'été, les fermes, etc., la proportion des pertes a été de 80.84 dans la province de Québec et de seulement 57.37 pour l'ensemble du Canada.

"Cette situation peut facilement être améliorée et les compagnies d'assurance faisant partie du "Board" utilisent constamment tous leurs services pour réduire ces pertes afin de diminuer le coût des assurances. Mais une étude de l'origine des incendies au Canada durant l'année 1938 prouve que les citoyens peuvent faire beaucoup puisque des 44,104 incendies en 1938, exactement 13,719 furent causés par les négligences des fumeurs ou leurs allumettes, 3,972 par des poêles, des fournaies, des bouilloires ou la tuyauterie, 3,870 par des cheminées défectueuses et 2,625 par les fils ou les appareils électriques. Dans chacune de ces catégories principales, les citoyens ont le remède entre leurs mains parce que ce sont toutes des causes qui peuvent être éliminées en apportant un peu plus d'attention personnelle à la question de la sécurité au domicile".

POUR MOI
"TOUJOURS
MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

Le Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier



● Le Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier, édifice entièrement à l'épreuve du feu, est construit selon toutes les exigences modernes concernant les maisons d'enseignement. Le Séminaire est dirigé par une corporation de prêtres séculiers, sauf les droits imprescriptibles de l'Ordinaire. " Cours Commercial et Classique affilié à l'Université Laval. "

Situé dans un coin des Laurentides, au haut d'une colline qui surplombe la rivière du Lièvre dont les cascades chantent tout proche, baigné d'air pur et de lumière, au milieu d'une solitude reposante qui élève l'âme autant qu'elle facilite l'étude, le Séminaire de Mont-Laurier dresse ses lignes harmonieuses dans un décor de soleil et de verdure, qu'on ne se lasse pas d'admirer. Construit entièrement à l'épreuve

du feu, il offre aux jeunes gens un confort raisonnable, et par son site exceptionnel, dans un climat d'une incontestable salubrité, il est pour les enfants faibles de santé, le milieu tout choisi pour entreprendre un cours d'études.

La discipline y est paternelle, sans mollesse ni raideur. Les études y sont l'objet d'une particulière attention; le Séminaire n'ambitionne pas d'accroître le nombre des "insti-

gnifiants lettrés" dans une société déjà suffisamment pourvue de ces tristes ornements! Les maîtres ont trop conscience de leur responsabilité pour essayer de remplir malgré tout et avec tout élément, les cadres de leurs classes. Le Séminaire de Mont-Laurier n'est pas une entreprise financière.

Pour renseignements, s'adresser à Mgr le Supérieur du Séminaire.

ST. ANSELM'S COLLEGE, RAWDON

Cours commercial anglais

pour les élèves qui ont une bonne connaissance française

Entrée le 6 septembre

Directeur: Frère J.-S. LAVOIE, c.s.v.

L'ETUDE DE LA RESPIRATION DES POMMES EN ENTREPOT

Les pommes et les poires respirent, quoiqu'on n'ait jamais vu leurs poumons. Depuis près de cinq ans, la Division de l'horticulture de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, a fait une étude de cette question et elle a constaté que l'on peut allonger de plus de moitié la durée de conservation des fruits au moyen de l'emploi d'un gaz dans l'entrepôt.

Ces recherches ont été conduites par M. W. R. Philipps, aide chargé des recherches sur les basses températures à la Ferme expérimentale centrale, sous la direction de M. B. Davis, Horticulteur du Dominion. On sait que les fruits sont encore vivants après avoir été cueillis; ils ont une réserve d'énergie et si cette énergie

ou se conserve d'autant plus longtemps. Au cours de leur respiration, de même que dans toutes les autres formes de vie, les pommes absorbent de l'oxygène et elles exhalent de l'acide carbonique. Or, on a constaté que si on laisse cet acide carbonique s'accumuler à l'intérieur du fruit ou aux alentours du fruit, il aide le fruit à se conserver. Lorsque l'on entrepote des fruits dans une chambre étanche au gaz, l'acide carbonique s'accumule et la provision d'oxygène diminue. C'est cette quantité croissante d'acide carbonique et décroissante d'oxygène qui aide à la conservation des fruits. Cependant, la question n'est pas aussi simple qu'elle le paraît. Il y a tout un ensemble de facteurs dont il faut tenir compte et qui exigent beaucoup de temps et beaucoup de concentration de la part de l'investigateur. Par exemple, si la quantité d'acide carbonique accumulée dépasse une certaine concentration, les fruits suffoquent et meurent par suite de ce que l'on appelle une maladie physiologique. Dans les conditions ordinaires de la conservation au froid, les pommes et les autres fruits sont conservés à une température de 32 degrés Fahrenheit. On a constaté qu'à cette température la pomme McIntosh développe une maladie appelée "amollissement du cœur" qui, bientôt, gâte tout le fruit. Dans la conservation au gaz à une température de 39 degrés Fahrenheit avec une proportion d'environ 7 pour cent d'acide carbonique et de 14 pour cent d'oxygène, cette pomme peut se conserver moitié plus longtemps à une certaine température, sans développement de pourriture du cœur, et elle conserve son apparence fraîche et ferme. Il y a donc là de grands avantages économiques pour le producteur et le consommateur.

Cette conservation des fruits au gaz a fait des progrès encourageants en Angleterre, mais elle n'a pas encore été essayée sur une échelle commerciale au Canada; cependant, les expériences conduites à la Ferme expérimentale centrale ont donné de si bons résultats que l'on se propose d'installer bientôt un établissement privé de ce genre à Montréal. La construction de la chambre nécessaire sera semblable à celle des chambres où la Division de l'horticulture a conduit ces essais.

Lorsque la conservation des fruits au gaz sera plus répandue certains fruits comme les poires Bartlett, par exemple, pourront être conservés plusieurs mois de plus tout en gardant jusqu'au bout toute leur succulence et leur fraîcheur. Il pourra en être de même des autres fruits et même des légumes.

**Encouragez
nos annonceurs**



THEATRE ROYAL - AMOS

4-5 SEPTEMBRE 1939.

"100 MEN AND A GIRL"

avec Deanna Durbin, Adolphe Menjou.

6-7 SEPTEMBRE 1939.

"L'ENFANT DE TROUPE"

avec Jeanne Boitel, Constant Rémy, Ninon Vallin, André Fouché, Aimos et le jeune prodige "Gabriel Farguette"

8-9 SEPTEMBRE 1939.

"GRAND JURY SECRET"

avec John Howard, Porter Hall, Gail Patrick, William Frawley, Jane Darwell, Harvey Stevens.

En programme double avec

"PRIDE OF THE WEST"

avec William Boyd, Russell Hayden, Georges Hayes.

10 SEPTEMBRE 1939.

"STOLEN LIFE"

avec Elisabeth Bergner, Michael Redgrave.

THEATRE ROYAL - AMOS

Lundi le 4 et mardi le 5 septembre:

"100 MEN AND A GIRL"

avec Deanna Durbin et Adolphe Menjou

Aux temps les plus sombres de la grande dépression commencée en 1929, une classe de travailleurs a été tout particulièrement affectée, celle des musiciens professionnels habitués à fournir au public le divertissement de leur art. Chanteuse au début de sa carrière, Deanna Durbin entreprend d'organiser une grande symphonie, dans le but de donner de l'emploi à une centaine de musiciens. Heureusement, elle y réussit après un travail surhumain et des efforts dignes de tous les éloges.

Mercredi, 6 et jeudi, 7 septembre:

"L'ENFANT DE TROUPE"

avec Jeanne Boitel, Constant Rémy, Ninon Vallin, André Fouché, Aimos et le jeune prodige "Gabriel Farguette".

Jean n'a jamais connu sa mère morte depuis longtemps et vit seul avec son père, le commandant Verrot, héros de la Grande Guerre. Ce dernier se remarie et Jean, âgé de 10 ans, vit une existence heureuse jusqu'au jour où il assiste à une querelle entre ses parents. Se croyant la cause du conflit, il disparaît et échoue à Paris, où grâce à une généreuse cantatrice, il est engagé dans un chœur d'enfants. Un soir de gala, il surprend un voleur en train de cambrioler la loge de sa mère. Une lutte s'engage. Il est blessé, mais se rétablit bientôt pour assister à la réunion amicale de son père et de sa nouvelle mère séparés depuis son départ de la maison paternelle.

Vendredi, 8 et samedi, 9 septembre:

"GRAND JURY SECRET"

avec John Howard et Gail Patrick. Howard personnifie un journaliste qui réussit à obtenir un "Scoop", concernant une enquête conduite par le grand jury. Les méthodes qu'il emploie le mettent souvent dans des situations difficiles dont il se tire à merveille.

Aussi en Programme double:

"PRIDE OF THE WEST"

avec William Boyd, Russell Hayden et Georges Hayes

Un citoyen du nom de Hopalong se fait investigateur spécial et cherche à briser une combinaison de forbans qui essaient de s'approprier plusieurs terrains d'une manière illégale. Il y réussit et découvre en même temps que ces tristes sires sont aussi des détresseurs de diligences.

Dimanche le 10 septembre:

"STOLEN LIFE"

avec Elisabeth Bergner et Michael Redgrave

Deux soeurs jumelles allent à une ressemblance physique annonçant une diversité de caractère non moins surprenante. L'une d'elle épouse un explorateur mais se noie accidentellement. Sa soeur qui aime l'explorateur et qui s'est sacrifiée pour sa soeur cache la mort de cette dernière à son mari de qui elle devient la femme à son insu.

Recettes éprouvées

Autres friandises aux pêches

Jamais encore on n'aura vu tant de pêches ni de pêches aussi bonnes que cette année. Les recettes suivantes peuvent aider à les utiliser — Rappelons qu'il est bon de peler les pêches qui doivent être cuites juste avant de s'en servir car ces fruits noircissent lorsqu'ils sont exposés à l'air.

Tarte aux pêches

Pâte
2 tasses de farine tamisée.
1 tasse de beurre
3-4 c. à thé de sel
4-6 c. à soupe d'eau froide.
Tamisez la farine et le sel. Mélangez le beurre en vous servant d'un mélangeur à pâte ou de deux couteaux, jusqu'à ce que les miettes aient la grosseur de fèves. Versez un peu d'eau sur une partie et mélangez à la pâte. Ajoutez de l'eau à la deuxième partie. Lorsque le tout est bien mélangé, roulez en une épaisseur de 1-8 de pouce. Cette méthode prévient l'addition d'un excès d'eau.

Tapissez de pâte une assiette de 9 pouces et remplissez de pêches tranchées. Ajoutez 1-2 tasse de sucre granulé et 2 cuillers à soupe de tapioca rapide. Parsemez de 2 c. à soupe de beurre. Recouvrez la croûte supérieure et faites cuire dans un four très chaud pendant 30 minutes. Réduisez la chaleur et faites cuire encore pendant 10 minutes.

Pêches cuites

Pelez 6 grosses pêches et disposez-les dans une casserole. Vous pouvez aussi, si vous le préférez, couper les pêches en deux et les ennoyauter. Saupoudrez avec 1-2 tasse de sucre granulé et versez 1-2 tasse d'eau par-dessus. Recouvrez bien et faites cuire 1-2 heure. Servez chaud ou froid.

Ponding à l'ancienne mode

Pâte
1-4 tasse de beurre
2-3 tasse de sucre brun
1 oeuf
3-4 tasse de lait
1 1-2 tasse de farine
2 1-2 c. à thé de poudre à pâte.
Défaites le beurre en crème. Ajoutez le sucre. Mélangez bien Puis ajoutez l'oeuf et battez le mélange jusqu'à ce qu'il soit clair. Tamisez la farine avec la poudre à pâte et ajoutez un peu à la fois alternativement avec un peu de lait.

Remplissez de grands moules ou des tasses à demi avec des pêches tranchées. Ajoutez 1 c. à soupe de sucre granulé à chaque moule. Versez la pâte par-dessus jusqu'à ce que les tasses soient remplies aux trois-quarts. Faites cuire à la vapeur 1-2 heure. Démoulez et servez.

Shortcake (gâteau sable) au gingembre et aux pêches.

1-4 tasse de beurre
1 oeuf
1-2 tasse de lait sûr
1-8 c. à thé de gingembre moulu
1 1-4 tasse de farine
1-2 tasse de sucre brun
1-2 tasse de mélasse
1-2 c. à thé de soda
1-8 c. à thé de cannelle moulu
1 c. à thé de poudre à pâte

Défaites le beurre et le sucre en crème, ajoutez l'oeuf et battez bien. Ajoutez la mélasse, puis le lait sûr, auquel le soda, le gingembre et la cannelle ont été ajoutés. Mélangez bien, puis ajoutez la farine et la poudre à pâte tamisées ensemble. Faites cuire dans une casserole graissée pendant 50 minutes dans un four à feu lent (325 degré F.) Fondez tandis que c'est encore chaud et entassez sur le dessus des pêches fraîches, sucrées, tranchées, vous pourrez servir avec de la crème fouettée.

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR D'AMOS A

MONTREAL \$9.50

DEPART : 2.30 p. m., H. S., VENDREDI, 8 SEPT.

RETOUR de Montréal jusqu'à 6.45 p. m., H. S., MARDI, 12 SEPT. de la gare, rue Ste-Catherine.

Tarifs réduits de plusieurs autres endroits.
Voitures ordinaires. Pour renseignements, consultez
L. P. MASSICOTTE, agent local du C. N., Amos.

CARTES GEOLOGIQUES DE QUEBEC

Au cours de l'année financière se terminant le 30 juin 1939, la Division de la Cartographie du Service des Mines a publié 14 nouvelles cartes géologiques, dont 12 en couleur et deux en noir et blanc.

Ces cartes fournissent de précieux renseignements aux mineurs et aux propriétaires qui vont à la recherche du minéral, car les données qu'elles contiennent établissent d'une façon très claire les nombreuses formations géologiques rencontrées dans les régions qu'elles représentent.

comté de Frontenac.
455—Tableau des cartes géologiques publiées par le Service des Mines.

EN BLANC ET NOIR

350—Région des rivières York et St-Jean, comté de Gaspé-Sud.
453—Pour accompagner 450.
La carte No 455 publiée à l'échelle de 40 milles au pouce, indique l'étendue de chaque carte géologique publiée par le Service des Mines de Québec. Cette carte est complétée par une liste imprimée au miméographe qui donne le titre de la carte, sa date de publication, le nom de l'auteur et l'échelle de publication.

EN COULEUR

- 402—Région de Bruneau, territoire d'Abitibi.
- 406—Région de Grevet, territoire d'Abitibi.
- 407—Région du Lac Simard, comté de Témiscamingue.
- 408—Région de Lachute (en deux feuillets) comtés de Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes.
- 409—Verchères, St-Hyacinthe, Bagot et comtés adjacents. Distribution de sable, gravier et argile.
- 411—Région de la Rivière Ste-Anne, comté de Portneuf.
- 443—Zone de minéral Sud de Canadian Refractories, Limited, canton de Granville, comté d'Argenteuil.
- 456—Canton de Launay, comté d'Abitibi.
- 457—Région de la rivière Laflamme inférieure, territoire d'Abitibi.
- 461—Région de Risborough Marlow.

Cartes de Noel

CARTES DE NOEL. — Faire envoyer livre d'échantillon, série célèbre "Royal" de cartes personnelles. Choix de dessins superbes, comprenant six jolis calendriers. ABSOLUMENT GRATUIT. Cartes personnelles, \$1.00 la douzaine et plus. Bonnes commissions et primes. Valeurs augmentées et cartes extra gratuites pour commandes placées de bonne heure. Assortiments attrayants de cartes en boîtes. Expérience et capital non requis. Commandes expédiées 24 heures après réception. Publié depuis 27 ans. ROYAL PUBLISHING CO., Boite Postale: 1800, Montréal.

Prix réduits dans les trains pour l'EXPOSITION de QUÉBEC D'AMOS

\$13.00 EN VOITURES ORDINAIRES
\$14.95 EN WAGONS-LITS ET WAGONS-SALONS*

*Supplément pour la couchette ou le wagon-salon
ALLER: DU 31 AU 8 SEPT.
RETOUR: JUSQU'AU 11 SEPT.

CANADIEN NATIONAL

DENTISTE

Dr FLORENT BACON

B.A. L.C.D.

AMOS, P. Qué.



LA CONSTIPATION DÉPRIME

Rien n'est plus déprimant que cette sensation de lassitude, de dégoût qui résulte de la constipation ordinaire due à un manque de "volume". Vous êtes taxable de négligence coupable si vous ne réagissez au plus tôt contre tous ces maux quand vous avez à votre disposition ALL-BRAN qui contribue à produire le "volume" nécessaire au fonctionnement régulier de l'intestin et le ramène, grâce aux vitamines B, (le tonique intestinal naturel) qu'il contient. Mangez ALL-BRAN chaque jour comme céréale ou sous forme de délicieux muffins, buvez beaucoup d'eau, prenez des habitudes "régulières" qui vous rendront la vie plus intéressante.

ALL-BRAN RANIME!



Ce qu'il faut pour se rafraîchir



J.-T. MASSICOTTE, AMOS.
Téléphone: 188